



Actes du colloque international

Sous la direction de Marc Cheymol et Philippe Ollé-Laprune

AIMÉ CÉSAIRE À L'ŒUVRE

Textes de

**Albert James ARNOLD, Mamadou BA,
Bernard CERQUIGLINI, Marc CHEYMOL,
Alex GIL FUENTES, Thomas A. HALE,
René HÉNANE, Lilyan KESTELOOT,
Christian LAPOUSSINIÈRE, Paola MARTINI,
Georges NGAL, Philippe OLLÉ-LAPRUNE,
Lilian PESTRE DE ALMEIDA, Lambert-Félix PRUDENT,
Alain RUSCIO, André THIBAUT,
Antoine TSHITUNGU KONGOLO, Kora VÉRON**

Copyright © 2010 Contemporary Publishing International (CPI). Publié sous licence par Éditions des archives contemporaines et en partenariat avec l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).
Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit (électronique, mécanique, photocopie, enregistrement, quelque système de stockage et de récupération d'information) des pages publiées dans le présent ouvrage faite sans autorisation écrite de l'éditeur, est interdite.

Éditions des archives contemporaines
41, rue Barrault
75013 Paris (France)
Tél.-Fax : +33 (0)1 45 81 56 33
Courriel : info@eacgb.com
Catalogue : www.eacgb.com

ISBN : 9782813000408

Les textes publiés dans ce volume n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Pour faciliter la lecture, la mise en page a été harmonisée, mais la spécificité de chacun dans le système des titres, le choix des transcriptions, l'emploi de majuscules, la présentation des renvois et des références bibliographiques, etc. a été le plus souvent conservée.

L'œuvre d'Aimé Césaire et le « français régional antillais »

ANDRÉ THIBAUT
Université de Paris IV - Sorbonne

1. Introduction

1.1. Contexte : la lexicographie différentielle francophone

La présente contribution est à replacer dans le contexte plus large d'un projet de rédaction de ce qui devrait devenir, à moyen terme, un dictionnaire historique, comparatif et philologique des régionalismes du français des auteurs antillais, dans le sillage des DSR (*Dictionnaire suisse romand : Particularités lexicales du français contemporain*), DHFQ (*Dictionnaire historique du français québécois : monographies lexicographiques de québécismes*) et DRF (*Dictionnaire des régionalismes de France. Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*).

Rappelons que ces dictionnaires se donnent pour but de décrire, sous forme lexicographique, les particularités diatopiques du français en francophonie (entendu ici dans son acception globalisante, c'est-à-dire incluant la France). Ils se caractérisent par un certain nombre de traits structurels :

- leur visée est historique : ils tentent de rendre compte de l'origine et de l'histoire du mot, ainsi que de sa représentation dans le discours scientifique (d'où l'importance des bilans bibliographiques consacrés à chaque mot) ;
- ils se veulent comparatifs, c'est-à-dire que les phénomènes lexicaux à décrire sont replacés dans un contexte géographique plus vaste : à titre d'exemple, mentionnons que les particularités des français d'Amérique trouvent souvent leurs correspondants dans l'Ouest de la France ;
- enfin, ils sont philologiques, dans la mesure où ils fournissent au lecteur un très grand nombre de citations illustrant les nombreux emplois du mot à travers les genres et les types de discours, en privilégiant toutefois le discours littéraire et, dans une moindre mesure, journalistique.

Un dictionnaire de ce genre n'existe pas encore pour le français des auteurs antillais, ce qui est très regrettable ; d'une part, parce que ce français s'avère très riche en particularités lexicales de toutes sortes ; d'autre part, parce que nous avons beaucoup à apprendre d'une meilleure connaissance de ce français dans une optique comparative, car dans une certaine mesure les français d'outre-mer sont les véritables archives vivantes de ce français populaire véhiculaire de l'époque coloniale qui n'a malheureusement pas laissé beaucoup de traces dans la lexicographie ou la littérature de l'époque.

1.2. Le concept de « français régional antillais »

Certains objecteront peut-être que le « français régional antillais » est un objet inexistant, et que par conséquent il serait vain de vouloir lui consacrer un dictionnaire. Il est en effet bien connu que les locuteurs qui vivent en situation de diglossie français/créole sont prompts à nier l'existence de leur variété régionale de français, n'y voyant qu'une accumulation de « fautes » condamnables ; on préférerait vivre dans l'illusion rassurante que seul le français le plus châtié est pratiqué aux côtés du créole, que certains cherchent également à parler d'une façon illusoirement conçue comme « pure ». Les adversaires de la notion de « français régional antillais » se comptent également parmi ceux qui redoutent de voir ce dernier s'approprier ne serait-ce qu'une toute petite partie de la valeur identitaire normalement reconnue au créole ; d'autres encore le craignent parce que sa reconnaissance risque d'accélérer la francisation du créole, lequel pourrait alors disparaître purement et simplement. Signalons simplement pour l'instant que l'existence du français régional antillais est désormais reconnue explicitement par un auteur qu'on ne peut pas soupçonner d'être un adversaire du créole, Raphaël Confiant, qui écrit en page 31 de son nouveau *Dictionnaire créole martiniquais-français* (Ibis Rouge, 2007) : « le français est devenu une langue naturelle à la Martinique tout en prenant, au cours de ce processus de naturalisation (ou de nativisation, si l'on préfère) une coloration autochtone relativement marquée. »

Le français régional antillais est d'ailleurs à considérer dans toute l'étendue de ses registres. Cette précision s'impose car on a trop souvent tendance à concevoir les variétés diatopiques d'une langue comme limitées à la langue parlée, voire relâchée ; or il peut y avoir des régionalismes dans tous les types de discours et tous les niveaux de langue. C'est au discours littéraire que nous avons choisi de nous consacrer, en raison de la richesse intrinsèque de ce type de discours et de ses implications culturelles et identitaires ; mais nous espérons que de riches corpus de langue parlée verront le

André Thibault

jour et pourront donner lieu à des études consacrées spécifiquement à ce type de discours. Elles permettraient de projeter un éclairage complémentaire sur le portrait nécessairement partiel que nous fournit l'étude de la seule langue littéraire.

1.3. La frontière entre français et créole

En ce qui concerne le problème de la frontière entre français et créole, nous n'avons pas l'intention de nous y attaquer ici ; nous parlerons simplement de « types lexicaux », sans présumer de l'appartenance de chacun d'entre eux à des codes linguistiques clairement séparés. Précisons toutefois que nous travaillons exclusivement sur des ouvrages écrits en français, ou qui en tout cas s'adressent à un lectorat international, bien que dans plusieurs d'entre eux de courts passages en créole puissent apparaître à l'occasion.

1.4. Quels auteurs doit-on étudier en priorité ?

La régionalité linguistique n'est pas du goût de tous les auteurs. Certains s'efforcent d'éliminer autant que faire se peut tout trait régional de leur style. D'autres en revanche se livrent à une accumulation baroque de traits régionaux et de mots d'auteur. Il convenait, pour initier ce projet, d'analyser la production d'un auteur qui fait un usage régulier – mais jamais pléthorique ni caricatural – de régionalismes. Notre choix s'est porté sur Joseph Zobel, auteur martiniquais dont nous avons dépouillé exhaustivement tout l'œuvre en prose.¹ Dans la même lignée, l'un de nos doctorants, M. Teodor Zanoaga, a entrepris il y a un an une thèse sur les régionalismes dans l'œuvre d'Ernest Pépin, et l'une de nos étudiantes de master 2, M^{lle} France Sainval-Noël, rédige cette année son mémoire sur le roman *Solibo Magnifique* de P. Chamoiseau ; en outre, deux de nos étudiants de master 1 (M^{lle} Paulina Morawiecz et M. Laurilmar Jean-Louis) travaillent sur l'écrivain haïtien Jacques Roumain, respectivement sur *Gouverneurs de la rosée* et *La Montagne ensorcelée*.

¹ V. Thibault/Drouin à paraître pour une présentation d'ensemble du projet ; Thibault 2008a pour une première publication consacrée à une présentation comparative des régionalismes communs aux Antilles et au Québec ; et Thibault 2008c pour un glossaire exhaustif des régionalismes du roman *Rue Cases-Nègres*.

2. Les antillanimes dans l'œuvre d'Aimé Césaire

A priori, Aimé Césaire n'apparaît pas comme un auteur à dépouiller en priorité, dans l'optique de l'élaboration d'un dictionnaire historico-comparatif des particularités régionales du français des Antilles. Le style de Césaire est plutôt caractérisé par un riche vocabulaire encyclopédique, un lexique très recherché dans lequel les racines gréco-latines et les termes hautement spécialisés des nomenclatures savantes tiennent le haut du pavé. Pourtant, l'importance de cet auteur dans le panorama des lettres antillaises invitait à faire le relevé exhaustif des mots qui présentent un intérêt diatopique dans son œuvre. Contre toute attente, nous avons relevé quelques dizaines d'antillanimes chez Aimé Césaire – ce qui évidemment n'est pas beaucoup au regard des quelque 500 mots relevés chez Zobel, mais lorsqu'il s'agit de donner à ces mots leurs lettres de noblesse dans le cadre d'un dictionnaire qui aura, entre autres, la fonction d'une anthologie de citations littéraires antillaises, chacune de ces attestations s'avère précieuse. On remarquera que ce ne sont pas tous les ouvrages de Césaire qui contiennent des antillanimes : ces derniers ont été relevés prioritairement dans *Cahier d'un retour au pays natal* ainsi que dans les recueils *Les Armes miraculeuses*, *Cadastre* et *Moi, laminaire*.

Du point de vue de leur origine, ces régionalismes illustrent plusieurs cas de figure (v. ci-dessous, section 4), comme le prouve la vingtaine d'articles qui leur sont consacrés dans cette contribution (v. ci-dessous, section 6).

3. Méthodologie

Sur la méthodologie qui doit présider à la confection d'un glossaire des particularités diatopiques d'un auteur littéraire, nous nous limiterons à renvoyer le lecteur à Thibault 2006, où sont détaillées les différentes facettes d'une telle entreprise. Les articles réunis ci-dessous, section 6, s'inspirent des propositions réunies dans cet article. Rappelons très brièvement quelles sont les principales articulations d'un article : un mot-vedette sous forme lemmatisée, suivi de l'indication de sa catégorie grammaticale, d'une définition, d'éventuels renvois sémasiologiques et onomasiologiques, d'un bloc de citations numérotées et dûment référencées (le tout pouvant se scinder en de nombreuses subdivisions si la sémantique du mot s'y prête) ; cette première partie, synchronique, est suivie d'un commentaire historico-comparatif, qui peut comporter entre autres des attestations anciennes ; puis, un bilan bibliographique clôt l'article, en présentant par ordre chronologique les prin-

André Thibault

cipaux ouvrages de référence qui ont traité du mot : il s'agit essentiellement de dictionnaires historiques et étymologiques de français, mais aussi de créole.

4. Typologie

Les antillanismes relevés chez Césaire appartiennent à différentes catégories, du point de vue de leur origine. Comme c'est le cas un peu partout en francophonie, on retrouve des archaïsmes, des emprunts aux langues en contact, ainsi que divers types d'innovations, formelles ou sémantiques.

4.1. Héritages gallo-romans

Les mots maintenus en périphérie mais considérés comme régionaux ou très populaires dans l'usage central constituent l'une des principales catégories de régionalismes dans les zones où l'implantation du français est très ancienne, que ce soit dans les régions de France, en Suisse romande, en Wallonie ou dans les anciennes colonies françaises (XVII^e-XVIII^e s.) du Nouveau Monde. À l'inverse, on en répertorie beaucoup moins au Maghreb ou en Afrique subsaharienne, en raison du caractère plus récent de l'implantation du français dans ces zones. Parmi ces héritages de l'époque coloniale, on peut distinguer des mots qui ont toujours été considérés comme étrangers à la norme du français « neutre » (4.1.1.), et d'autres qui, déjà à l'époque, connaissaient en France même une diffusion géographique limitée (4.1.2.).

4.1.1. Diastratisme

Cette catégorie est représentée par *mitan* n. m., bien attesté dans plusieurs dictionnaires mais toujours avec des marques d'usage qui rendent compte des restrictions diastratiques dont il a toujours été affecté. Il est fréquent chez plusieurs auteurs antillais.

4.1.2. Diatopismes

On relève chez Césaire deux bons exemples de régionalismes de l'Ouest français qui se sont exportés aux Antilles : *amarré* pp. -adj. et *bourg* n. m.

Tous les deux ont eu droit à un excellent article dans le DRF de Pierre Rézeau.

4.2. Emprunts

Les emprunts à des langues en contact, dites « langues d'adstrat », sont bien sûr une autre source non négligeable de régionalismes. Le français dans les Antilles à l'époque coloniale s'est trouvé au contact de plusieurs idiomes : ceux d'abord des premiers occupants, les peuples amérindiens ; puis, ceux des autres puissances coloniales, au premier rang desquelles on trouve l'Espagne, sans oublier toutefois l'Angleterre, jamais bien loin derrière ; enfin, les langues africaines ont aussi légué quelques mots au français des Antilles.

4.2.1. Emprunts I : amérindianismes

Ces emprunts sont très anciens ; ils semblent s'être d'abord transmis à travers une sorte de « baragouin » (c'est le terme historique), de *lingua franca* qui s'était établie entre les premiers habitants des Caraïbes et les explorateurs européens qui sillonnaient la région dès le XVI^e siècle. En voici quatre exemples chez Césaire : *anoli* n. m. ; *coui* n. m. ; *migan* n. m. ; *ravet* n. m. (voir les articles correspondants sous 6).

4.2.2. Emprunts II : espagnol

La présence des Espagnols dans les Caraïbes est plus ancienne et plus profonde que celle des Français ; il est normal que des mots espagnols aient fait l'objet d'emprunts et d'adaptations de la part de la langue française. Nous avons relevé deux mots chez Césaire qui correspondent à ce cas de figure : le premier, *caïmitier* n. m., est plutôt rare ; en revanche, *marron*, *marronne* n. m., f., est certainement l'un des mots les plus importants auxquels la langue française ait donné naissance dans les Antilles. Si son étymon indirect est bien espagnol, il semblerait toutefois qu'il soit passé par l'intermédiaire du « baragouin » des Indiens Caraïbes avant de faire souche en français. Le cas de *pitt* est incertain, mais si notre interprétation sémantique du passage est la bonne, il s'agirait aussi d'un emprunt fait à un mot espagnol à l'époque coloniale (v. l'article consacré à ce mot).

André Thibault

4.2.3. Emprunts III : langues africaines

L'odieuse entreprise de l'esclavagisme allait entraîner le déplacement forcé de populations africaines qui emportèrent avec elles, tant bien que mal, leurs langues ancestrales. Il est raisonnable de supposer que celles-ci ont laissé des traces dans le français des Antilles ; mais l'état encore lacunaire de la lexicographie des langues africaines, à plus forte raison dans une perspective historique ou comparatiste, ne facilite pas la tâche des étymologistes. Il est normalement admis que le vocabulaire du culte vaudou est d'origine africaine ; ce champ sémantique est représenté par le mot *hougan* n. m., que Césaire emprunte toutefois à l'usage de ses voisins haïtiens, le mot n'étant pas martiniquais.

4.2.4. Emprunts IV : anglais

Si l'origine anglaise de *kérosine* n. m. saute aux yeux, ce n'est pas le cas de *mangot* n. m., qu'on aurait pu croire emprunté directement à une langue romane telle que le portugais ou l'espagnol. La chronologie et la localisation des premières attestations montrent que le cheminement de ce mot est très complexe (v. l'article correspondant) et qu'il ne faut pas se fier aux apparences.

4.3. Innovations

On aurait tort de croire que les particularités lexicales du français en francophonie se résument à des héritages anciens et à des emprunts aux idiomes voisins. Il faut toujours tenir compte aussi du dynamisme interne de la langue, qui provoque continuellement l'apparition de nouvelles formes (4.3.1.) et de nouveaux sens (4.3.2.).

4.3.1. Innovations I : formelles

4.3.1.1. Par dérivation

La dérivation est l'un des procédés néologiques les plus courants, en particulier la dérivation suffixale. On en trouve un exemple dans notre corpus : *couresse*, nom féminin désignant une espèce de couleuvre, semble bien dériver du verbe *courir* (mais la dérivation pourrait s'être produite d'abord dans un parler galloroman, v. l'article consacré à ce mot ci-dessous 6).

4.3.1.2. *Par composition*

La formation de lexies composées est un autre procédé néologique très fréquent : notre corpus nous en fournit trois exemples : *arbre à pain* loc. nom. m. ; *herbe de Para* loc. nom. f. ; *poteau-mitan* n. m.

4.3.2. *Innovations II : sémantiques*

Les innovations formelles ne sont pas le seul moyen d'enrichir le lexique d'une langue : on peut aussi donner à un mot déjà bien installé dans l'usage un sens nouveau. C'est ce que l'on observe avec *commandeur*, nom masculin dont le sens dans notre corpus résulte d'une spécialisation sémantique.

4.3.3. *Innovations III : régionalismes de fréquence*

Les spécialistes de lexicographie différentielle francophone ont identifié depuis longtemps une autre catégorie de régionalismes qui ne se signalent ni par leur forme, ni par leur sens, mais bien par leur fréquence, anormalement élevée dans certaines variétés régionales de français. C'est le cas, dans notre corpus, des trois mots suivants : *halliers* n. m. pl. ; *ravine* n. f. ; *touffe* n. f. ; les lecteurs assidus de littérature antillaise auront relevé également *marmaille* ou *bougre*. Les causes de ce phénomène varient selon les mots, mais l'influence du créole sur le français semble être déterminante. Cela n'est toutefois qu'une façon de déplacer le problème : pourquoi ces types lexicaux sont-ils particulièrement fréquents en créole ? Selon les mots, il pourra s'agir du maintien d'une situation ancienne ou dialectale, ou simplement d'une innovation spontanée.

4.4. *Mots d'origine incertaine ou inconnue*

Le grand public aimerait bien que l'on trouve une explication satisfaisante et définitive de l'origine de tous les mots ; or la seule attitude scientifiquement responsable consiste parfois à admettre qu'un mot est d'origine inconnue ou, à tout le moins, incertaine. C'est le cas, dans notre corpus, de *menfenil* (var. *malfini*), nom masculin désignant un oiseau de proie dans les Antilles, et de *morne* n. m., l'un des mots les plus emblématiques du français antillais, bien qu'on le trouve aussi au Canada et dans l'océan Indien (v. les articles correspondants).

André Thibault

4.5. Excursus : la fonction métalinguistique

L'une des raisons pour lesquelles il est très rentable de dépouiller des ouvrages littéraires est qu'on y trouve souvent des contextes qui illustrent admirablement bien les différentes valeurs sémantiques et pragmatiques d'un mot ; mais il existe aussi des contextes où l'auteur tient un discours sur le mot lui-même, activant ainsi ce qu'il est convenu d'appeler la fonction métalinguistique du langage (sur cette thématique, v. Thibault 2005) ; de tels contextes sont très précieux car ils nous offrent des données sur l'attitude des locuteurs envers leurs mots, et de façon plus générale, sur leur rapport à la langue. Sur ce phénomène, cf. ce court extrait du récit *Une enfance créole* de Patrick Chamoiseau :

Désespoir du Maître : les enfants parlaient par images et significations qui leur venaient du créole. Un *nouveau venu* était appelé un *tout-frais-arrivé*, *extraordinaire* se disait *méchant*, un *calomniateur* devenait un *malparlant*, un *carrefour* s'appelait *quatre-chemins*, un *faible* était dit un *calmort*, *difficile* devenait *raide*, pour dire *tristesse* on prenait *chimérique*, *sursauter* c'était *rester saisi*, le *tumulte* c'était un *ouélélé*, un *conflit* c'était un *déchirage*... etc.²

Chez Césaire, *couresse* a droit à une belle mise en relief métalinguistique ; v. l'exemple n° 3 dans l'article consacré ci-dessous à ce mot. Quant à la présence de *cimarron*, *cimarronne* chez Césaire (v. la remarque s.v. *marron*, *marronne* et les exemples numérotés 5 et 6), il s'agit clairement d'une allusion étymologique : en effet, le mot antillais *marron* remonte à l'espagnol *cimarrón*, ce qu'un grand érudit comme Césaire devait savoir. Il s'agit donc ici d'un clin d'œil étymologique, d'une façon indirecte et elliptique d'évoquer l'origine du type lexical *marron*, donc de dire quelque chose sur ce mot – raison pour laquelle ces passages sont à ranger au rayon de la fonction métalinguistique.

² Patrick Chamoiseau, *Une enfance créole II, Chemin-d'école*, 1996₂ [1994₁], p. 93. Ce passage de Chamoiseau sur la déconcertante découverte de l'illégitimité de l'usage vernaculaire chez l'écolier francophone connaît de nombreux correspondants dans le discours autobiographique de maints écrivains, dans les provinces de France – naguère encore patoisantes – comme dans le reste de la francophonie. Dans cette liste, *méchant*, *quatre-chemins*, *raide* et *rester* (comme auxiliaire exprimant l'aspect résultatif) sont tous bien connus, par exemple, en français québécois.

5. Conclusion

À l'issue de ce bref survol, on peut affirmer que la production littéraire d'Aimé Césaire est beaucoup moins marquée par la présence d'antillanismes que celle de plusieurs écrivains antillais, ce dont on se doutait déjà ; cela dit, on ne saurait prétendre que les antillanismes en sont absents. Bien au contraire, on peut facilement en relever quelques dizaines, représentatifs de toutes les catégories de régionalismes (dans une perspective génétique), insérés dans des contextes littéraires à haute valeur ajoutée qui viendront harmonieusement s'insérer dans les articles de ce futur *Dictionnaire du français des Antilles* que nous espérons réussir à publier un jour.

6. Inventaire lexical

amarré participe passé-adj. "lié, attaché".

1. Le pitt* du flambeau descendant jusqu'à l'extrême pointe fait à la faiblesse de la ville une rosace amicale **amarrée** de lianes jeunes au vrai soleil de vrai feu de terre vraie : annonciation.

Pour l'annonciation des porteuses de palmiers de mokatine **amarrés** au soleil du pitt* de flambeaux – œil vert bagué de jaune d'oxyde chargé de lunes œil de lune chargé de torches – œil des torches tordez l'engrais discret des lacs dénoués.

(*Les Armes miraculeuses*, 1970, p. 49 [Annonciation].)

□ Héritage d'un usage régional de l'Ouest français. Avec le sens de "lier", *amarrer* (*maré* dans les créoles) connaît une très large extension en France, ainsi qu'en Acadie et aux Antilles (v. Cormier 1999 ; DRF 2001 ; RézeauStDomingue). – La forme créole aphérésée *maré* est déjà attestée dans Turiault 1874, 402 : « Dans ce langage [le créole martiniquais] on rencontre aussi des noms d'origine caraïbe, et des termes marins comme *amarrer* (*maré*), *hâler*, *larguer*, qui sont employés usuellement. »

BILAN BIBL. : « *marré* [...] 1. Ce mot qui vient du langage des marins a pris des sens extensifs à la Martinique, outre celui de : nouer, attacher il signifie aussi prendre au piège, embarrasser, paralyser un mauvais sort, un maléfice ; *marrer quimbois* c'est neutraliser un sortilège » Jourdain 1956, 103, note 1 ; « *marré quimbois* = nouer, paralyser les sortilèges » id., 168 ; « s'attacher

André Thibault

quelqu'un par des moyens occultes » Telchid 1997 ; « prendre au piège, jeter un sort » Ludwig *et al.* 2002 s.v. *maré* [4] ; « ensorceler » Confiant 2007 s.v. *maré* 3 ; « to charm, bewitch [...] to put a jinx on » Valdman 2007 s.v. *mare*² ; Thibault 2008, 127-128.

anolis n.³ « petit lézard vert, arboricole, de la famille des iguanidés ».

1. [...] c'est la voix des foudres apprivoisées tournant sur leurs gonds de lézarde / transmission d'**anolis** au paysage de verres cassés c'est les fleurs vampires à la relève des orchidées

(*Les Armes miraculeuses*, 1970, p. 22 [*Soleil serpent*].)

2. [...] les **anolis** vous suceront la plante des pieds...

(*Ibid.*, p. 123 [*Et les chiens se taisaient*].)

□ 1^{re} attestation : 1665, Breton (« **Anáoli**, ce lézard ici est gros comme un gros bâton et long d'une coudée »). Amérindianisme ; emprunt ancien au caraïbe. Type lexical très répandu dans les créoles, avec agglutination du -s de liaison et nasalisation régressive de la voyelle initiale (type *zannoli*), phénomènes auxquels s'ajoute parfois une dissimilation de nasalité de la consonne dentale (type *zanndoli*) ; v. bibliographie ci-dessous.

BILAN BIBL. : « Il existe à la Martinique : Plusieurs espèces d'anolis (le nom caraïbe de ces lézards de petite taille est devenu le nom même d'un genre reconnu par Cuvier). En créole on nomme *zanoli* ou *zandoli* les espèces suivantes : Martinique : *anolis roquet* (LACÉPÈDE) / *anolis cristatellus* (DUMÉRIL et BIBRON) / *anolis pulchellus* (DUM. et BIB.) / Guadeloupe : *anolis leachi* (DUM. et BIB.) / Trinidad : *anolis alligator* (DUM. et BIB.) » Jourdain 1956, p. 40 ; Arveiller 1963, 75, 196, 541 ; « *zandolite* » Faine 1974 s.v. *anolis* et *lézard* ; « anolis (petit saurien sédentaire arboricole), *Anolis marmoratus* (Iguanidae) » Tourneux / Barbotin 1990 s.v. *zandoli* (var. *zanndoli*) ; « anoli, petit lézard » Barbotin 1995 s.v. *zandoli* ; « variété de petit lézard, vert la plupart du temps » Telchid 1997 s.v. *anolis* n. f. ; Breton 1999 [1665], p. 20 ; « anoli, petit lézard » Ludwig *et al.*

³ Genre inconnu. Telchid le donne comme féminin, mais Barbotin 1995 écrit : « L'anoli sait sur quel arbre il monte. » (p. 228).

2002 s.v. *zandoli* ; « petit lézard vert (*anolis* en F.R.A. [français régional antillais] ; N. Sc. *Anolis roquet roquet* » Confiant 2007 s.v. *zannoli* ; « petit lézard arboricole » Barthélemy 2007 s.v. *zandoli* ; « [small] lizard » Valdman 2007 s.v. *zandolit*.

arbre à pain loc. nom. m. “arbre de grande taille, très répandu dans les Antilles, donnant un fruit comestible à chair blanche, riche en féculents (syn. *artocarpe*)”.

1. qui, qui donc envoyait le grand froid, loas ? / celui du sexe, celui de l'**arbre à pain** et de la pierre / et de la sève qui fut jadis rouissage de colibris ?

(*Cadastre, suivi de Moi, laminaire, 2006, p. 145 [Conspiration...]*.)

2. 36 flûtes n'insensibiliseront point les mains d'**arbre à pain**

(*Les Armes miraculeuses, 1970, p. 13 [Les pur-sang]*.)

3. Mais non, on t'aura menti, et la mer est feuillue, et je lis du haut de son faite un pays magnifique, plein de soleil... de perroquets... de fruits... d'eau douce... d'**arbres à pain**.

(*Ibid., p. 104 [Et les chiens se taisaient]*.)

4. et quand vous mourrez (de mauvaise grâce et de fainéantise), vous serez mauvais nègres condamnés à planter de la canne et à sarcler dans la lune où il n'y a pas d'**arbre à pain**...

(*Ibid., p. 123 [Et les chiens se taisaient]*.)

5. Oh le cri... toujours ce cri fusant des mornes*... et le rut des tambours et vainement se gonfle le vent de l'odeur tendre du ravin moisi / d'**arbres à pain** de sucreries de bagasse harcelée de moucheron...

(*Ibid., p. 150 [Et les chiens se taisaient]*.)

□ Att. dp. 1791 (FEW 7, 549b, PANIS I 1 a β). Le mot (et la chose qu'il désigne) est répandu dans les Antilles, en Afrique noire (cf. IFA 1983, 23), dans

André Thibault

l'océan Indien (cf. Nallatamby 1995, 53 ; Beniamino 1996, 49 ; Bavoux 2000, 50) ainsi qu'en Nouvelle-Calédonie (Pauleau 1995, 30 ; Pauleau 2007², 18 ; RézeauNouvCaléd). Lexie composée, formée d'un substantif et d'un complément prépositionnel en *à* introduisant la finalité (l'arbre en question servant à produire du *pain*, au sens de « ce qui fait penser au pain par son goût ou son apparence » TLF s.v. *pain* C 3) ; on pourrait ajouter « par sa fonction », le fruit de l'arbre à pain étant (ou ayant été) un aliment de base dans les Antilles.

BILAN BIBL. : Pompilus 1961, 143 ; « *Arbre à pain*. Nom vulgaire du jaquier. (Dict. XIX^e et XX^e s.) » TLF s.v. *pain* C 3 ; « *Labapain* (p. l'arbre à pain : *Artocarpus incisa*) ; *l'abe véritabe*. [...] Le fruit du jaquier s'appelle, comme l'arbre, *labapain*. C'est un assez important article d'alimentation. » Faine 1974 s.v. *jaquier* ; « (arch.) arbre-à-pain. N. Sc. *Artocarpus altilis*. [...] var. *pié-fiyapen* » Confiant 2007 s.v. *labapen* ; « *seedy bread-fruit* » Valdman 2007 s.v. *labapen*.

bourg n. m. "petite agglomération urbaine en milieu rural". – Dans l'usage martiniquais, s'oppose uniquement à *ville* (mot qui désigne Fort-de-France) ; *village* et *hameau* ne sont guère employés.

1. Il avait l'agoraphobie, Noël. Ce qu'il lui fallait c'était toute une journée d'affairement, [...] puis le soir une petite église pas intimidante, qui se laissât emplir bienveillamment par les rires, les chuchotis, les confidences, les déclarations amoureuses, les médisances et la cacophonie gutturale d'un chanteur bien d'attaque et aussi de gais copains et de franches luronnes et des cases aux entrailles riches en succulences, et pas regardantes, et l'on s'y parque une vingtaine, et la rue est déserte, et le **bourg** n'est plus qu'un bouquet de chants [...].

(*Cahier d'un retour au pays natal*, 1983, p. 15.)

2. Et une honte, cette rue Paille,

un appendice dégoûtant comme les parties honteuses du **bourg** qui étend à droite et à gauche, tout au long de la route coloniale, la houle grise de ses toits d'essentes. Ici il n'y a que des toits de paille que l'embrun a brunis et que le vent épile.

Tout le monde la méprise la rue Paille. C'est là que la jeunesse du **bourg** se débauche. C'est là surtout que la mer déverse ses immondices, ses chats morts et ses chiens crevés. Car la rue débouche sur la plage, et la plage ne suffit pas à la rage écumante de la mer.

(*Ibid.*, p. 19.)

3. La voici avancer par escalades et retombées sur le flot pulvérisé / la voici danser la danse sacrée devant la grisaille du **bourg** [...].

(*Ibid.*, p. 51.)

4. batouque de **bourgs** bossus de pieds pourris de morts épelées dans le désespoir sans prix du souvenir / Basse-Pointe, Diamant, Tartane, et Caravelle [...]

(*Les Armes miraculeuses*, 1970, p. 67 [Batouque].)

- [dans un toponyme] *Le bourg du Gros-Morne**.

5. À la Saint-Jean-Baptiste, dès que tombent les premières ombres sur le **bourg** du Gros-Morne*, des centaines de maquignons se réunissent dans la « De Profundis » [...].

(*Cahier d'un retour au pays natal*, 1983, p. 37.)

□ Type lexical traité dans DRF 2001 (régionalisme du Grand Ouest et du Centre), désignant normalement une agglomération inférieure en taille et en importance à ce qu'on appelle *ville* mais plus grande que ce que l'on nomme *village* ou *hameau*. On constate que parmi les variétés de français d'outre-Atlantique, le français de la vallée laurentienne et de l'Acadie n'a retenu que le type *village* (le mot *bourg* n'est jamais employé de nos jours en français québécois oral spontané et n'a survécu que dans des toponymes, comme *Charlesbourg* ; quant à *hameau*, il est strictement littéraire)⁴, alors qu'en fran-

⁴ On ne trouve ni *bourg* ni *hameau* dans l'immense index de l'ALEC ; le mot *bourg*, très bien attesté pendant tout le régime français (v. fichier TLFQ pour des dizaines d'attestations), ne semble avoir survécu jusqu'au XX^e siècle que de façon tout à fait isolée, à l'Islet, sur la rive sud du Saint-Laurent, non loin de Québec : « L'Islet est un très vieux village, un "**bourg**" comme on dit là-bas, qui dort paisiblement le long des flots tranquilles, gardé séculièrement par son rocher, "l'Islette" des premiers habitants. Le "**bourg**" a conscience de son aristocratie et, comme les vieux seigneurs d'antan, déteste le bruit. Son quai, qui frôle "l'Islette", est généralement désert. À peine si d'aventure, une goélette

André Thibault

çais (et en créole) antillais c'est au profit du type *bourg* que l'on a simplifié l'opposition *bourg* ~ *village*. Le français du Nouveau Monde ne semble pas avoir eu besoin de maintenir une structure à quatre niveaux (*ville, bourg, village, hameau*), se contentant d'une opposition binaire *ville* ~ *village* au Canada (ainsi qu'en Louisiane, d'après Valdman *et al.* 1998 où l'on trouve le type *village* mais rien qui corresponde à *bourg*), et *ville* ~ *bourg* aux Antilles. En ce qui concerne l'océan Indien, il est significatif que les mots *bourg* et *hameau* soient absents du DECOI I, alors que leur concurrent *village* y figure bel et bien.

BILAN BIBL. : « *bourg ; bouque* » Faine 1974 s.v. *bourg* (mais cette source haïtienne connaît aussi une entrée *village*) ; « *bourg* » Tourneux / Barbotin 1990 s.v. *bou* (var. *bouk* ; *village* est absent de l'index) ; « It isn't a city/town, it's just a village. Se pa yon vil, se yon bouk. » Valdman 1996 s.v. [angl.] *village* ; DRF 2001 s.v. *bourg* et *village* ; « *bourg* » Ludwig *et al.* 2002 s.v. *bou / bouk* (*village* est absent de l'index) ; « (arch.) *bourg* [...] var. *bouw* » Confiand 2007 s.v. *bouk* 1 (un type créole correspondant formellement à *village* n'est pas attesté à la nomenclature) ; « *bourg, bourgade* » Barthèlemi 2007 s.v. *bour* (un type créole correspondant formellement à *village* n'est pas attesté à la nomenclature) ; « *village, hamlet* » Valdman 2007 s.v. *bouk*³ (où l'on trouve aussi une entrée *vilay* (*vilaj*), glosée par l'anglais « *village* »).

caïmitier n. m. "arbre donnant un fruit de forme sphérique, de la taille d'une pomme, à la chair comestible, répandu dans les Antilles".

1. toutes les mordorures et tout l'espoir au dos des mains, au creux des mains des feuilles de **caïmitier** ne me consoleront pas.

(*Les Armes miraculeuses*, 1970, p. 77 [Et les chiens se taisaient].)

□ Dérivé en *-ier* (suffixe entrant dans la formation de nombreux noms d'arbres fruitiers) formé sur le mot *caïmite* ; déjà attesté chez Cuvier :

« Le CAÏMITIER A FRUIT ROND, *chrysophyllum caïmito*, qui a les feuilles ovales, striées parallèlement et couvertes en dessous d'un duvet jaune, éclatant, ferrugineux, ou couleur d'or, d'où lui vient son nom latin. Cet arbre s'élève

vient s'y amarrer : quelques barriques descendues, quelques planches embarquées, et c'est tout. » Frère Marie-Victorin, *Croquis laurentiens*, Montréal, 1920, p. 68 (fichier TLFQ).

très-haut : son fruit, que l'on nomme *caïmite*, est ordinairement sphérique ; c'est un des meilleurs des Antilles. » (Frédéric Cuvier, *Dictionnaire des sciences naturelles*, Strasbourg : Levrault / Paris : Le Normant, 1817, t. 6, p. 162)

Il doit s'agir d'un emprunt à l'espagnol *caimito* n. m., qui désigne tout à la fois l'arbre et le fruit ; ce mot, présent à la nomenclature des dictionnaires de l'Académie espagnole dp. 1925, d'abord comme « voz haitiana », puis dp. l'éd. de 1992 comme « de or. arahuaco », est attesté depuis le XVI^e siècle : « *Del árbol llamado caimito, e de su fructa e diferencias della, e de la nueva forma o diferenciada manera que, su hoja tiene con todos los otros árboles.* » Gonzalo Fernández de Oviedo, *Historia general y natural de las Indias, 1535-1557*, cap. III (recherche effectuée dans CORDE, 21.07.2008).

BILAN BIBL. : [Ø Friederici 1947] ; « *caïmitier* ou *piéd caïmite* < caraïbe *caïnito* / *chrysophyllum caïnito* = *caïmitier* pomiforme » Jourdain 1956, 272 ; « (car.) *caïmite* (fruit). N. Sc. *Chrysophyllum cainito* L. » Confiant 2007 s.v. *kayimit* ; « star apple » Valdman 2007 s.v. *kayimit*.

cimarron, cimarronne voir **marron, marronne** REM.

commandeur n. m. “contremaître dans une habitation [grande exploitation agricole], chargé de superviser le travail des ouvriers agricoles”.

1. [...] ce sera une bonne pièce, dit-il en me regardant, et il disait d'autres choses aimables le maître, qu'il fallait s'y prendre très tôt, que ce n'était pas trop de vingt ans pour faire un bon chrétien et un bon esclave, bon sujet et bien dévoué, un bon garde-chiourme de **commandeur**, œil vif et le bras ferme.

(*Les Armes miraculeuses*, 1970, p. 105 [Et les chiens se taisaient].)

□ 1^{re} att. : 1724, Labat (cité dans Chaudenson > DECOI). Mot du vocabulaire de la colonisation, attesté des Antilles à l'océan Indien ; régionalisme sémantique, par spécialisation du français *commandeur* n. m. « celui qui commande » (att. dp. le 12^e siècle, v. FEW 2, 949b).

André Thibault

BILAN BIBL. : « speziell nfr. „celui qui, dans les îles françaises d’Amérique était chargé de diriger une plantation“ (seit SavBr⁵ 1741) » FEW 2, 950a, COMMENDARE I 2 ; « contremaître d’une plantation » Rézeau 1995, t. 2, p. 73 et 352 [1881] ; « *commandeù* = le commandeur » Jourdain 1956, 197 ; Chaudenson 1974, 608 ; « ‘Commandeur’ est l’appellation du préfet de discipline des ateliers d’esclaves. » Faine 1974, 126 ; « *Vieilli*. [Dans une plantation coloniale] Contremaître chargé en particulier de surveiller les esclaves » TLF s.v. *commandeur* C ; « ‘commandeur’, qui, autrefois, surveillait les esclaves au travail » Tourneux / Barbotin 1990 s.v. *komandè* ; « pendant l’esclavage, celui qui était chargé de surveiller le travail des esclaves sur les “habitations” » Telchid 1997 ; DECOI I,1 s.v. *commandeur* ; « régisseur sur les plantations pendant l’esclavage » Ludwig *et al.* 2002 s.v. *komandè* ; « slave overseer (slave himself) » Valdman 2007 s.v. *kòmandè* (*konmandè*) 2.

coui n. m. “demi-calebasse servant d’écuelle”.

1. Mère très usée, mère sans feuille tu es un flamboyant et il ne porte plus que les gousses. Tu es un calebassier, et tu n’es qu’un peuplement de **couis**...

(*Les Armes miraculeuses*, 1970, p. 108 [Et les chiens se taisaient].)

□ 1^{res} att. : 1614 (*couy*), 1615 (*coui*), v. FEW 20, 66b, CUY. – Amérindianisme répandu en Haïti, dans les Petites Antilles ainsi qu’en Guyane ; type lexical résultant d’un emprunt, à l’époque coloniale, au mot tupi *couy*, de même sens.

BILAN BIBL. : König 1939, 81 ; Friederici 1947, 231b-233 ; « ustensiles de ménage très primitifs [...] fabriqués avec les fruits de diverses espèces de calebassiers, vidés et séchés au soleil [...] s’appellent des ‘couïs’ » Jourdain 1956, 85 ; « récipient constitué par la moitié d’une calabasse vidée de sa pulpe » Pompilus 1961, 150 ; « La calabasse fendue en deux moitiés s’appelle *coui* (mot ind.-car.), l’un des ustensiles ménagers les plus usités en Haïti. » Faine 1974 s.v. *calebasse* ; « calabasse (récipient) ; moitié de calabasse (fruit) qui sert comme récipient de ménage ; à bord des canots, sert à mettre

⁵ Chaudenson 1974, 608 a raison de critiquer la définition de Savary des Bruslons, qui s’applique en fait à *gérateur*.

l'appât, les petits poissons, et fait fonction d'écope » Tourneux / Barbotin 1990 s.v. *kwi*y ; « moitié de calebasse ; nettoyée elle sert comme récipient de ménage et au fond des canots pour mettre les petits poissons, les appâts ou pour écoper » Barbotin 1995 s.v. *kwi* ; « (Haïti) 1. Ustensile de cuisine fait d'une moitié de calebasse. 2. Petite calebasse des mendiants. » DUF 1997 ; « moitié de calebasse évidée et séchée, utilisée comme récipient » Telchid 1997 s.v. *coui* ; Breton 1665 [1999], 261 ; « coui (moitié de calebasse) » Ludwig *et al.* 2002 s.v. *kwi* ; « demi-calebasse évidée servant d'instrument de cuisine » Confiant 2007 s.v. *kwi* ; « récipient fait d'une demi-calebasse » Barthèlemi 2007 s.v. *kwi* ; « calabash bowl, gourd bowl » Valdman 2007 s.v. *kwi*¹ ; RézeauStDomingue s.v. *coui*.

couresse n. f. "couleuvre".

1. [...] le mot oiseau-tonnerre / le mot dragon-du-lac / le mot strix / le mot léchure / le mot touaou / **couresses** que j'allait [...]

(*Cadastre*, suivi de *Moi, laminaire*, 2006, p. 109 [*Sentiments et ressentiments des mots*].)

- [en apposition]

2. il m'arrive de le perdre / des semaines / c'est ma créature mais rebelle

un petit mot **couresse** / un petit mot crabe-c'est-ma-faute / un petit mot pétale de feu / un petit mot pétrel plongeur / un petit mot saxifrage de tombeaux

(*Cadastre*, suivi de *Moi, laminaire*, 2006, p. 149 [*Internonce*].)

- [en emploi autonymique, dans un discours métalinguistique]

3. le mot est père des saints / le mot est mère des saints / avec le mot **couresse** on peut traverser un fleuve peuplé de caïmans

(*Cadastre*, suivi de *Moi, laminaire*, 2006, p. 127 [*Mot-macumba*].)

□ Emplois figurés d'un mot caractéristique du français et du créole antillais, fort probablement hérité d'un parler galloroman (éventuellement avec

André Thibault

évolution sémantique) : on trouve en effet *courresse* en patois normand pour désigner une sorte de crabe, v. FEW ; il s'agirait d'un dérivé du verbe *courir*, parallèlement à frm. *coureurs* "rongeurs, oiseaux, crustacés remarquables par l'agilité de leur marche" (dp. 1811, FEW). On relève *couresse* n. f. "(espèce de couleuvre)" dans Meyer-Lübke, *Grammatik der Romanischen Sprachen*, t. 2 (*Formenlehre*), 1894, 413, § 366 : « *couresse* direkt von *courir* eine Art Schlange ». Le suffixe reste obscur.

BILAN BIBL. : « Cherbourg *courresse* f. "sorte de crabe vert" FEW 2, 1566b, CORR□RE I 1 a ; « *zhèbe couresse* [sans définition] » Jourdain 1956, 18 ; « À la Martinique, il existe une espèce de couleuvre appelée en créole *couresse* < peut-être *coureuse*, *dromicus cursor* ou *coluber cursor* (LACÉPÈDE) » id., 38 ; « En Normandie le nom de *couresse* désigne une sorte de crabe » ibid., note 2 ; « *machette couresse* = machette couleuvre = *drymobuis boddaerti* (LENTZ) colubridés » id., 39 ; « *zhèbe couresse* = *cochlearia / peperomia pellucida* » id., 289 ; « *courresse* = crabe » id., 293 (le mot apparaît dans une liste de « survivances dialectales françaises », plus précisément comme un mot « normand ») ; « couleuvre, *Dromicus juliae* et *Alsophis antillensis* (Colubridae) » Tourneux / Barbotin 1990 s.v. *kourès* ; « **Zèb-a-kourès** : herbe serpent » Ludwig *et al.* 2002 s.v. *zèb* ; « sorte de couleuvre (*couresse* en F.R.A. [français régional antillais]). Il [en] existe deux variétés. N. Sc. *Dromicus juliae* et *Asophis* [*sic* ; *Alsophis antillensis* (Colubridae [*sic* ; Colubridae])] » Confiant 2007 s.v. *koures*.

halliers n. m. pl. "végétation sauvage, arbustive et très dense, souvent épineuse". Équivalents approximatifs en fr. de référence : *broussailles*, *buissons*, *fourrés*, *taillis*.

1. Mais le plus beau, c'est encore le vent et ses musiques, le salace hoquet quand il farfouille les **halliers**, ou son triomphe, quand il passe, brisant les arbres, avec dans sa barbe, les bribes de leurs gémississements.

(*Une tempête*, 1969, p. 76.)

2. ma prière de lait de cactus dans les **halliers** du ciel...

(*Les Armes miraculeuses*, 1970, p. 130 [Et les chiens se taisaient].)

3. dépecé, éparpillé / dans les terrains dans les **halliers** / poème éventré / émigration de colombes, brûlées arrosées d'eau-de-vie...

(*Ibid.*, p. 147 [Et les chiens se taisaient].)

REM. : N'apparaît qu'au pluriel dans l'usage, d'où la lemmatisation au pluriel du mot-entrée.

□ Régionalisme de fréquence, dont l'emploi s'explique par sa paronymie avec le type créole correspondant *razyé/hazyé* n. « buisson ». En effet, une recherche intégrale dans les citations du TLFi donne à peine deux douzaines d'attestations de *hallier(s)* n. m. "enchevêtrement de buissons serrés et touffus, d'un accès difficile" ; *buisson(s)*, pour sa part, apparaît dans plus de 700 articles. Or, à titre de comparaison, dans la totalité de l'œuvre en prose de Joseph Zobel, par exemple, on trouve seulement 21 att. de *buisson(s)* pour 11 att. de *hallier(s)*, 8 de *fourré(s)*, 2 de *taillis* et 1 seule de *futaie*. Comment s'explique cette sur-représentation de *hallier(s)* par rapport à *buisson(s)* ? *Buisson* en créole se dit *hazyé* (ou *razyé*), v. Jourdain 1956, 22 (*razières*), Tourneux / Barbotin 1990, Barbotin 1995, Ludwig *et al.* 2002, Barthélemy 2007, Confiant 2007 et RézeauStDomingue (*hasiers*) ; selon Telchid 1997, *razié* (glosé "halliers, buissons, taillis") appartient également au français régional. Ce type lexical originaire du nord-ouest galloroman (mfr. *hazier* etc., v. FEW 16, 121a, *HAISI 1 ; v. encore Chaudenson 1974, 689 et DECOI 1,2, 195) et absent du français de référence n'est pas à confondre avec frm. *hallier* (v. FEW 16, 175b, HASAL 2 b), mais la paronymie avec ce dernier explique sa fréquence chez les auteurs antillais, qui francisent ainsi un mot créole à peu de frais, bien qu'en dépit de l'étymologie. En fait, d'après Confiant 2007, *hallier* serait l'équivalent en « f. rg. » du créole *razié* (var. *hazié*) ; le phénomène ne serait donc pas l'apanage des écrivains, mais le reflet d'un usage généralisé chez les locuteurs antillais.

herbe de Para n. m. "graminée pouvant servir de fourrage mais redoutée comme parasite dans les plantations de canne à sucre".

1. Et c'est de la Mort véritablement, de ses mille mesquines formes locales (fringales inassouvies d'**herbe de Para** et rond asservissement des distilleries) que surgit vers la grand'vie déclosée l'étonnante cavalerie des rosses impétueuses.

(*Cahier d'un retour au pays natal*, 1983, pp. 37.)

André Thibault

□ Type lexical bien attesté (sous la forme *herbe du Para*) dès le XIX^e siècle ; cf. ce passage :

« En 1843, la Société d'agriculture demanda l'ordre de la Légion d'honneur pour l'importateur à la Martinique de l'**herbe du Para**, graminée qui fournit un fourrage excellent, et devait faire révolution dans notre / bétail. Aujourd'hui, l'**herbe du Para** a tellement envahi les cultures et exige des sarclages si ruineux qu'on demanderait non-seulement la croix d'officier de la Légion d'honneur, mais même celle de commandeur pour qui nous délivrerait de cet affreux parasite. » dans *Enquête sur le serpent de la Martinique (vipère fer de lance, bothrops lancéolé etc.)*, Seconde édition par le Dr E. Rufz, Paris, Germer Baillière, 1859, p. 288-289.

Le « Para » dont il s'agit est probablement l'état brésilien du Pará, qui jouxte la Guyane française (plutôt que le Paraguay, comme on peut le lire dans Ludwig *et al.* 2002), mais nous n'en avons pas encore trouvé de confirmation textuelle. – Le mot a été exporté en Nouvelle-Calédonie, peut-être par l'entremise de l'anglais ; v. Pauleau 2007² s.v. *para*.

BILAN BIBL. : « *zhèbe para, panicum barbinode* (TRIN.) = graminée introduite » Jourdain 1956, 290 ; « 'herbe de Para', *Brachiaria purpurascens* (Raddi) Hems. (Poaceae) » Tourneux / Barbotin 1990 s.v. *zèb-para* ; « Espèce d'herbe (*Brachiara*) ; généralement : *zèb para*. *Bèf ka manjé zèb para* : Le bœuf mange l'herbe *para*. » Barbotin 1995 s.v. *para* ; « variété d'herbes venues semble-t-il du Paraguay » Ludwig *et al.* 2002 s.v. *para* : *zèb para* ; « Herbe de Para (*Brésil*) » Barthèlemi 2007 s.v. *zèb para* ; « Herbe fourragère provenant de la région du Para (*Brésil*) » id. s.v. *para* ; « **zèb para** water grass, buffalo grass » Valdman 2007 s.v. *para*².

hougan n. m. "sorcier vaudou".

1. [...] je t'évoque / vieux **hougan** des montagnes sourdes la nuit / juste la nuit qui précède la dernière [...]

(*Les Armes miraculeuses*, 1970, p. 29.)

2. *Qui et quels nous sommes ? Admirable question ! / Haïsseurs. Bâtisseurs. Traîtres. Hougans. Hougans surtout. Car nous voulons tous les démons / Ceux*

d'hier, ceux d'aujourd'hui / Ceux du carcan ceux de la houe / Ceux de l'interdiction, de la prohibition, du marronnage

et nous n'avons garde d'oublier ceux du négrier...

(*Cahier d'un retour au pays natal*, 1983, p. 70 [En guise de manifeste littéraire].)

□ Mot emprunté au créole haïtien, non attesté dans les sources de créole des Petites Antilles. Comme tout le vocabulaire du culte vaudou, il doit s'agir d'une survivance africaine, mais il est très difficile de le démontrer.

BILAN BIBL. : « *houngan* [...] prêtre, devin et guérisseur [qui] opère, assisté de ses *hounsi* ou prêtresses, dans son *hounfor* ou temple du vaudou » Pompilus 1961, 161 ; « grand prêtre du vaudou ; devin ; sorcier ; guérisseur » Faine 1974, 465b s.v. *houngan* ; « Et le *houngan*, grâce à son commerce intime avec les esprits qu'il invoque et consulte à volonté, parvient à percer les secrets de la tombe. Il saura découvrir les causes du ressentiment du défunt contre ses proches parents survivants et exprimer ses désirs, ses recommandations dans leurs moindres détails, au nombre desquels les services expiatoires rituels pour le repos de son âme en peine. » id., 466b ; « voodoo priest, voodoo healer » Valdman 2007 s.v. *oungan* (*ougan, ongan, wougan, woungan, hou(n)gan, gangan, ganga*).

kérosine n. “produit de la distillation du pétrole, plus lourd que l'essence, utilisé comme combustible liquide dans les lampes à pétrole”.

1. Et le lit de planches d'où s'est levée ma race, tout entière ma race de ce lit de planches, avec ses pattes de caisses de **Kérosine**, comme s'il avait l'éléphantiasis le lit [...].

(*Cahier d'un retour au pays natal*, 1983, pp. 18-19.)

□ Emprunt (attesté à la Martinique et en Haïti) à l'anglo-américain *kerosene* [ˈkɪrɪsiːn] n. “a commercial product of the distillation of petroleum [...] extensively used as a lamp-oil” (OED₂ en ligne), aussi attesté sous la forme graphique *kerosine* (dp. 1864, *ibid.*). On trouve d'ailleurs la forme *kérosine* en français dès 1862 (v. TLF), mais celle-ci a été supplantée en français de référence par *kérosène*.

André Thibault

BILAN BIBL. : « kérosine = pétrole » Jourdain 1956, 15 ; « kérosine < américain : kerosene = pétrole » id., 112 ; « kérosine, gaz (ANG) » Faine 1974 s.v. *pétrole* ; « [angl.] kerosene [...] **lanp kewozin** kerosene lamp » Valdman 2007 s.v. *kewozin* (*kewozèn*).

malfini □ **menfenil**

mangot n. m. “fruit tropical, charnu et juteux, très parfumé, à la chair orangée”. – Équivalent en fr. de référence : *mangue*.

1. il est des jours amers à ma lèvre et le **mangot** qui tombe tombe lugubrement et les fleurs ressemblent à des ensevelies qui répondent de plus en plus faiblement, mais aujourd’hui je suis en paix et le filao me fait des signes et la mer me sourit de toutes ses fossettes et chaque mancenillier se double et se suicide de l’olivier propice.

(*Les Armes miraculeuses*, 1970, p. 122 [Et les chiens se taisaient].)

REM. : La graphie *mangot* est anti-étymologique (contrairement à la graphie *mango*, bien attestée chez d’autres auteurs antillais) mais correspond bien au sentiment linguistique des locuteurs, qui ont créé le dérivé *mangotier* n. m. “manguier” (att. dp. 1699, Boulan > FEW), faisant basculer ce mot dans le paradigme des nombreux lexèmes terminés en [-o] qui connaissent des dérivés en [-ot-] (*canot-canotier*, *pot-potée*, *sot-sottise*, etc.). – Selon Jourdain, *mangue* désignerait les variétés greffées et *mangot* les variétés non-greffées, une information que l’on retrouve dans plusieurs sources (v. bibliographie).

□ 1^{res} attestations : « 1699. DAMPIER, *voy.* II, 80 : le mango croit sur un arbre de la grosseur d’un pommier. » (Boulan 1934, 205 > FEW) ; « Reclus, Sierra Nevada [...] p. 101 : ‘des mangos à l’odeur de térébenthine, 1860.’ » (Friederici 1947, 385b). Emprunt à l’anglais *mango* n. m. “manguier ; mangue” (qui a donné l’esp. *mango*, DCECH 3, 810b, MANGO II), lequel est un emprunt au portugais *manga* (lui-même probablement du tamoul, v. OED₂ en ligne et FEW 20, 104ab, M₀NK₀Y) qui a aussi donné la forme du français de référence, *mangue*. Corominas signale en outre qu’une forme oxytone *mangó*, attestée en espagnol portoricain, représente probablement un emprunt au français d’Haïti ou des Antilles.

BILAN BIBL. : Rézeau 1995, t. 2, p. 360 [1883]; Friederici 1947, 385 ; « L'arbre originaire de l'Inde est acclimaté aux Antilles depuis la fin du XVIII^e siècle. Il s'est développé une très grande quantité de variétés, celles qui sont greffées sont appelées 'mangues'. [...] Les variétés non greffées sont appelées mangots < *mango* nom indien [sic], il en est d'excellentes : mangots Bassignac, rose, vert, *zabricot*, etc. » Jourdain 1956, 282 ; « *mangots* [...] Nom populaire du fruit du manguier. » Pompilus 1961, 144 et n. 7 ; « *mangot* » Faine 1974 s.v. *mangue* ; « mangue non greffée » Tourneux / Barbotin 1990 s.v. *mango* ; « fruit de manguier non greffé » Barbotin 1995 s.v. *mango* ; « mango » Valdman 1996 s.v. [angl.] *mango* ; « 1. (Afr. subsah.) Fruit, petit et fibreux, du mangotier. 2. (Haïti) Syn. de *mangue*. » DUF 1997 s.v. *mango* ; « (Mart.) Syn. de *mangue* » DUF 1997 s.v. *mangot* ; « mangue » Telchid 1997 s.v. *mangot* ; « mangue (*Mangifera indica*) » Ludwig *et al.* 2002 s.v. *mango* ; « mangue de petite taille (*mangot* en F.R.A. [français régional antillais]) » Confiant 2007 s.v. *mango* 1 ; « [angl.] mango » Valdman 2007 s.v. *mango* (*mang*). – Le même emprunt à l'anglais (à moins que le mot ne soit venu directement des Antilles, cf. *canari*) est attesté en français d'Afrique subsaharienne, avec la même acception et la même hésitation graphique : « mangue non greffée, petite et fibreuse » Lafage 1989 s.v. *mango*, *mangot* ; « variété de grosse mangue greffée très charnue » Queffélec 1997 s.v. *mango* ; « variété de mangue » Veron 1999 s.v. *mangot* ; « nom donné localement au fruit du manguier non greffé, plus fibreux et à forte odeur de térébenthine » Boucher / Lafage 2000 s.v. *mango* ; « mangue petite et fibreuse produite par un manguier non greffé » Lafage 2003 s.v. *mangot*, *mango* ; « variété spontanée de mangue, petite et fibreuse » N'Diaye Corréard *et al.* 2006 s.v. *mango* ; « [= angl.] mango » Valdman 2007 s.v. *mango*.

marron, marronne nom m., f. "ancien(ne) esclave ayant réussi à s'enfuir des plantations et à recouvrer la liberté, vivant clandestinement sur les hauteurs de l'île". □ **marronnage**.

1. Terre ma mère j'ai compris votre langage de cape et d'épée / mes frères les **marrons** le mors au dent / mes frères les pieds hors la clôture et dans le torrent [...].

(*Les Armes miraculeuses*, 1970, p. 150 [Et les chiens se taisaient].)

– [en apposition]

André Thibault

2. Où allez-vous ma femme **marron** ma restituée ma cimarronne

(*Ibid.*, 1970, p. 46 ; repris deux fois en page 47 [*La forêt vierge*].)

– adj. “relatif aux esclaves marrons”.

3. [...] et le carcan à branches / et le jarret coupé à mon audace **marronne** / et la fleur de lys qui flue du fer rouge sur le gras de mon épaule [...].

(*Cahier d'un retour au pays natal*, 1983, p. 53.)

4. Le vent hélas je l'entendrai encore / nègre nègre nègre depuis le fond / du ciel immémorial / un peu moins fort qu'aujourd'hui / mais trop fort cependant / et ce fou hurlement de chiens et de chevaux qu'il pousse à notre poursuite toujours **marronne** [...].

(*Cadastre*, suivi de *Moi, laminaire*, 2006, p. 81 [*Corps perdu*].)

REM. : cf. encore **cimarron**, **cimarronne** adj. “relatif aux esclaves marrons, fugitifs”. Aimé Césaire réactive ici l'étymon du mot, la forme espagnole non aphérésée *cimarrón*, qui ne fait toutefois pas partie de l'usage antillais spontané. – V. König 1939, 145 s.v. *marron* qui fournit une attestation de la forme *cimaroni* de 1579, dans un texte en français traduit de l'italien.

5. [titre] passage d'une liberté / [...] **Cimarronne** sans doute / (le pan de ce visage qui dans l'écume d'un silence tombe avec des biseautés de man-gue) [...]

(*Cadastre*, suivi de *Moi, laminaire*, 2006, p. 142 [*Passage d'une liberté*].)

– [employé comme adjectif substantivé]

6. Où allez-vous ma femme marron ma restituée ma **cimarronne**

(*Les Armes miraculeuses*, 1970, p. 46 ; repris deux fois en page 47 [*La forêt vierge*].)

□ Le type *marron* (adj.) est d'abord attesté en français pour se référer à des animaux domestiques devenus sauvages (dp. 1630-1640, v. Arveiller 1963, 334 et RézeauStDomingue ; TLF), puis s'est appliqué ensuite à des esclaves enfuis (dp. 1658, *Nègre maron*, Rochefort 322 cité dans TLF). Ces deux

sens existaient déjà dans l'espagnol *cimarrón* (adj. « aplicado a los indios, negros y animales huidos, salvaje, silvestre », probablemente derivado de CIMA, por los montes adonde huían los cimarrones. 1.^a doc. : 1535, Fz. de Oviedo (*indio cimarrón o bravo, puercos cimarrones o salvajes*). » DCECH 2, 76b-77a) un siècle plus tôt. C'est à partir de ce mot que le fr. *marron* est traditionnellement expliqué comme le résultat d'une aphérèse, laquelle serait due selon Arveiller (1963, 334-336) au rôle intermédiaire des Indiens Caraïbes dans la transmission de ce mot. Selon Corominas toutefois, « no consta en cuál de los dos idiomas [français ou anglais] se produjo la eliminación de la sílaba ci-, ni se ha explicado la causa de este hecho, pero es más verosímil que ello ocurriera en un idioma de tipo diferente, como el inglés, que a menudo deforma gravemente las voces romances. » (DCECH 2, 77a) ; v. encore OED₂ (en ligne) s.v. *maroon*², qui plaide en faveur d'une transmission directe de l'espagnol à l'anglais. Or, la plus ancienne attestation du mot en français est antérieure à la première attestation de la forme aphérésée en anglais (*marons*) qui date de 1666 (OED₂), et s'il est vrai que l'anglais « déforme souvent gravement les mots romans », pour reprendre l'expression de Corominas, les mots espagnols intégrés au « baragouin » des Caraïbes ont subi eux aussi de fortes transformations.

BILAN BIBL. : Rézeau 1995, t. 2, p. 360 [1880, 1881, 1882] ; König 1939, 145-146 ; Friederici 1947, 191-192 s.v. *cimarrón* ; « marron'sauvage [d'un animal]' » Jourdain 1956, p. 28 ; « marron'échappé'[d'un esclave] » Jourdain 1956, p. 125 ; Arveiller 1963, 334-336 ; « esclave fugitif » Faine 1974 s.v. *marron* ; Chaudenson 1974, pp. 616-617 ; « qui s'est échappé et qui ne regagne pas l'endroit où il devrait être ; en fuite (esclave) » Tourneux / Barbotin 1990 s.v. *maron* ; DECOI II s.v. *marō* ; « nèg maron : esclave échappé, par extension un Noir qui se cache » Barbotin 1995 s.v. *nèg* 1 ; « nègre marron, fugitif et réfugié dans une zone peu accessible, dans les colonies d'Amérique » DUF 1997 ; « sauvage [d'un chat] » Telchid 1997 s.v. *marron* ; « sauvage » Valdman *et al.* 1998 s.v. *maron*² ; « nèg-mawon : Esclave nègre en fuite / prisonnier noir en fuite » Ludwig *et al.* 2002 s.v. *nèg* ; « nègre marron [en guise de définition !] Confiant 2007 s.v. *neg-mawon* 1 ; « nèg maron esclave en fuite » Barthèlemi 2007 s.v. *maron* ; « nèg mawon escaped slave » Valdman 2007 s.v. *nèg*².

marronnage n. m. "action pour un esclave de se soustraire à son état de servitude en s'enfuyant de l'habitation et en se réfugiant dans les hauteurs de l'île ; état résultant de cette action". □ **marron**.

André Thibault

1. *Qui et quels nous sommes ? Admirable question ! / Haïsseurs. Bâtisseurs. Traîtres. Hougans*. Hougans* surtout. Car nous voulons tous les démons / Ceux d'hier, ceux d'aujourd'hui / Ceux du carcan ceux de la houe / Ceux de l'interdiction, de la prohibition, du marronnage*

et nous n'avons garde d'oublier ceux du négrier...

(*Cahier d'un retour au pays natal*, 1983, p. 70 [En guise de manifeste littéraire].)

□ 1^{re} att. : 1671 (v. RézeauStDomingue, p. 217) ; dér. de *marronner* v. intr. (sur ce verbe, v. ThibaultZobel, p. 280) ; suff. *-age* exprimant l'action.

BILAN BIBL. : DG, 1479a ; König 1939, 146 ; Friederici 1947, 192a s.v. *cimar-rón* ; Jourdain 1956, 125 (sans définition) ; Faine 1974, 292b s.v. *marron* ; « phénomène, au temps de l'esclavage, de la fuite des esclaves » Baggioni 1990, 206 s.v. *maronaz*, *maronaj* (> DECOI II, 1993, 304 s.v. *maronaz*) ; « marronnage (fuite des esclaves dans les bois) » Confiant 2007, 958 s.v. *ma-wonnaj* ; « escape, fleeing ; hiding out » Valdman 2007 s.v. *mawonnay* (*ma-wonnaj*) ; RézeauStDomingue 217.

menfenil (var. **malfini**) n. m. "oiseau de proie, endémique aux Antilles".

1. Mon étoile maintenant, le **menfenil** funèbre.

(*Cahier d'un retour au pays natal*, 1983, p. 42.)

2. sans cette colère c'est clair / il ne s'agirait plus que d'une douceâtre fiente de **malfini** / mal dilué par les eaux

(*Cadastre*, suivi de *Moi, laminaire*, 2006, p. 133 [*Solvitur...*].)

3. les **menfenils** vous mangeront le foie...

(*Les Armes miraculeuses*, 1970, p. 123 [*Et les chiens se taisaient*].)

□ 1^{re} att. : 1654, sous la forme *mansefenil* (« Le Mansefenil est un puissant oiseau de proie, qui en sa forme & en son plumage a tant de ressemblance avec l'Aigle, que sa seule petite forme l'en peut distinguer » Du Tertre, 313-

314) ; v. RézeauStDomingue s.v. *mal-fini*, *manfini*. – Comme on peut le voir ci-dessus, on trouve ce type lexical chez A. Césaire sous les formes *malfini* (considérée comme créole, mais on la trouve aussi chez Telchid, ainsi qu'à deux reprises dans *Texaco* de P. Chamoiseau, v. Frantext) et *menfenil* (tenue pour française, mais absente des grands recueils lexicographiques) ; cf. encore la graphie *mensfenil* citée par Jourdain et attestée chez Confiat 2007, ainsi que les graphies anciennes *Mansfeny* (1658), *mansfenix* (1665), *mansfenis*, *malfenis* (tous les deux av. 1730), *mal-fini* (1797), toutes citées dans Rézeau-StDomingue. – Mot d'origine inconnue. L'hypothèse avancée par Jourdain de la « corruption possible d'une forme : *mans phoenix* qu'on trouve dans les premiers récits sur les Antilles » n'est étayée par aucune attestation textuelle ancienne.

BILAN BIBL. : « corruption possible d'une forme : *mans phoenix* qu'on trouve dans les premiers récits sur les Antilles, transcrite parfois mensfenil. *Falco sparverius caribaeorum* (GM.). » Jourdain 1956, p. 31 ; « *malfini* [...] Nom vulgaire d'un oiseau de proie des Antilles (*accipiter striatus*). L'origine du mot est incertaine. » Pompilus 1961, 145 et n. 12 ; « *malfini mangè d'poule* » Faine 1974 s.v. *buse* ; « frégate, 'malfini' (oiseau de mer) » Tourneux / Barbotin 1990 s.v. *malfini* ; « frégate, espèce de grand oiseau » Barbotin 1995 s.v. *malfini* ; « frégate (oiseau de mer) » Telchid 1997 s.v. *malfini* ; Breton 1665 [1999], 249 ; « [créole] MALFINI [français] mansfenil (aigle des Antilles) » Ludwig *et al.* 2002 ; « [créole] **malfini** [français] mensfenil (oiseau de proie diurne) » Confiat 2007 ; « 1 hawk 2 chicken hawk 3 vulture 4 bird of prey » Valdman 2007 s.v. *malfini*.

migan n. m. "préparation alimentaire faite le plus souvent à partir de fruits-à-pain ou d'autres légumes farineux, plus ou moins réduits en purée".

1. j'entends des cris d'enfants dans la case noire... et les petits ventres pierreux pommés en leur mitan* du nombril énorme se gonflent de famine et du noir **migan** de la terre et des larmes et de la morve et de l'urine

(*Les Armes miraculeuses*, 1970, p. 132 [Et les chiens se taisaient].)

□ 1^{res} attestations : « Hans Staden (ed. 1557), fol. q III r : "machen dañ eynten dünnen brei drauß, den heyssen sie *Mingau*", 1556 [xénisme]. / Le Challeux bei Gaffarel, Floride, p. 462 : "ils ont le mil en abondance... et en font leur *migan*", 1566. » (Friederici 1947, 415). Type lexical d'origine tupi,

André Thibault

assez bien attesté à l'époque coloniale dans les textes des explorateurs et des navigateurs français (v. fichier TLFQ pour de nombreuses attestations chez Samuel de Champlain) ; il ne survit aujourd'hui que dans les Petites Antilles et en Guyane (le créole haïtien connaît aussi le mot mais avec des sens différents : « **an migan (migan)** in pieces, scattered remnants [...] **fè migan** to be completely broken » Valdman 2007 s.v. *migan*¹ et « magic potion that makes people invisible » id. s.v. *migan*²).

BILAN BIBL. : « *mingau*, mingáu, mingáú, mingâú, mingäú, mingáo, myngau ; migan, mingant. Grütze aus Maniokmehl, Tapiokagrütze, aber auch aus anderen Stoffen wie Bananen ; Mazamorra o papas de harina de yuca ; Porridge or gruel of manioc-meal. / Tupí, Guaraní und Língua geral [...]. » Friederici 1947, 415 ; Breton 1665 [1999], 263 ; « Les *migans* = ou purées très épaisses de légumes divers, par exemple : migan fruit à pain, migan chou, etc. » Jourdain 1956, 94 ; « *migan* = purée très épaisse » id., 297 (dans une liste de mots qui seraient, selon l'auteure, des « Survivances africaines », le tout présenté sans argumentation ni, le plus souvent, la moindre référence bibliographique) ; « Recette de cuisine avec fruit à pain : mettre du fruit à pain, des racines ou de la farine à cuire et en faire une préparation mi-purée, mi-morceaux. » Barbotin 1995 s.v. *migan* ; « préparation culinaire spéciale, sorte de purée contenant des morceaux non écrasés » Tourneux / Barbotin 1990 s.v. *migan* ; « soupe, crème, purée » Telchid 1997 s.v. *migan* ; Breton 1665 [1999], 263 ; « mélange, purée » Ludwig *et al.* 2002 s.v. *migan* ; « purée de fruit à pain » Confiant 2007 s.v. *migan* 1 ; « purée grossière à base de fruit à pain » Barthèlemi 2007 s.v. *migan* ; Valdman 2007 s.v. *migan*^{1,2}.

mitan n. m. "centre, milieu". □ **poteau-mitan**.

1. j'entends des cris d'enfants dans la case noire... et les petits ventres pierreux pommés en leur **mitan** du nombril énorme se gonflent de famine et du noir migan* de la terre et des larmes et de la morve et de l'urine

(*Les Armes miraculeuses*, 1970, p. 132 [Et les chiens se taisaient].)

□ Diastratisme ; considéré comme 'pop.' dans le français des dictionnaires dp. 1867 (v. FEW 13, I, 92a, TANTUS I 3) et donné comme 'vieilli' ou 'région.' aujourd'hui dans TLF, ce type lexical est très fréquent chez les auteurs antillais, et conforté par son existence en créole. Cf. ces quelques exemples : « Regarde-moi au **mitan** de mes yeux, je te dis ! » (J.

Zobel, *Les Jours immobiles*, 1946, p. 86) ; « Depuis, du fin fond des galères, dessous les pendaisons ou au **mitan** des fers, dans les îles anglaises ou du haut des tribunes de la bonne terre de France, elle ne s'était jamais plus arrêtée. » (P. Chamoiseau, *Texaco*, 1992, p. 97 dans Frantext) ; « en **mitan** du chemin » (*id.*, p. 111) ; « au **mitan** de l'allée » (*id.*, p. 126) ; « au **mitan** de Saint-Pierre » (*id.*, p. 133) ; etc. – Également très bien attesté dans les français d'Amérique (v. Thibault 2008).

BILAN BIBL. : FEW 13, I, 92a, TANTUS I 3 ; « *mitan* » Faine 1974 s.v. *milieu* ; TLF ; « centre, milieu » Tourneux / Barbotin 1990 s.v. *mitan* ; « centre ; milieu » Barbotin 1995 s.v. *mitan* ; « *mitan* » Valdman 1996 s.v. *middle* ; « milieu » Valdman *et al.* 1998 s.v. *miton, mitan* ; « au milieu : mitan » Ludwig *et al.* 2002, 377 ; « milieu ; centre » Confiant 2007 s.v. *mitan* ; « centre, mi-temps, milieu, support principal, personnage central » Barthélemy 2007 s.v. *mitan* ; DECOI I,2 s.v. *mitan* ; « middle, center » Valdman 2007 s.v. *mitan*¹ ; Thibault 2008, 139.

morne n. m. “colline, montagne”.

1. Au bout du petit matin, le **morne** oublié, oublieux de sauter.

Au bout du petit matin, le **morne** au sabot inquiet et docile – son sang impaludé met en déroute le soleil de ses pouls surchauffés.

Au bout du petit matin, l'incendie contenu du **morne**, comme un sanglot que l'on a bâillonné au bord de son éclatement sanguinaire, en quête d'une ignition qui se dérobe et se méconnaît.

Au bout du petit matin, le **morne** accroupi devant la boulimie aux aguets de foudres et de moulins, lentement vomissant ses fatigues d'hommes, le **morne** seul et son sang répandu, le **morne** et ses pansements d'ombre, le **morne** et ses rigoles de peur, le **morne** et ses grandes mains de vent.

(*Cahier d'un retour au pays natal*, 1983, pp. 10-11.)

2. [...] une faim ensevelie au plus profond de la Faim de ce **morne** familiale

(*ibid.*, p. 12.)

André Thibault

3. [...] une route infatigable qui charge à fond de train un **morne** en haut duquel elle s'enlise brutalement dans une mare de maisons pataudes, une route follement montante, témérairement descendante [...]

(*ibid.*, p. 13.)

4. Au bout du petit matin, ce plus essentiel pays restitué à ma gourmandise, non de diffuse tendresse, mais la tourmentée concentration sensuelle du gras téton des **mornes** avec l'accidentel palmier comme son germe durci, la jouissance saccadée des torrents et depuis Trinité jusqu'à Grand-Rivière, la grand'lèche hystérique de la mer.

(*ibid.*, p. 14)

5. [...] il n'est pas toujours bon de se vautrer dans la torpeur des **mornes**

(*Cadastre*, suivi de *Moi, laminaire*, 2006, p. 110 [*Mangrove*].)

6. [titre] connaissance des **mornes** / les **mornes** ne sont pas une convulsion d'oiseaux géants étouffés par le vent / les **mornes** ne sont pas un désespoir de cétacés condamnés à l'échouage / les **mornes** ne sont pas une culbute de taureaux s'effondrant sous le coup de poignard de Mithra [...]

(*Cadastre*, suivi de *Moi, laminaire*, 2006, p. 136 [*Connaissance des mornes*].)

7. Il monte... il monte des profondeurs de la terre... le flot noir monte... des vagues de hurlement... des marais de senteurs animales... l'orage écumant de pieds nus... et il en grouille toujours d'autres dévalant les sentiers des **mornes**, gravissant l'escarpement des ravins torrents obscènes et sauvages grossisseurs de fleuves chaotiques [...].

(*Les Armes miraculeuses*, 1970, p. 85 [*Et les chiens se taisaient*].)

8. **Mornes**, tuniques aux reins ceints de rivières.

(*Ibid.*, p. 115 [*Et les chiens se taisaient*].)

9. Oh le cri... toujours ce cri fusant des **mornes**... et le rut des tambours et vainement se gonfle le vent de l'odeur tendre du ravin moisi / d'arbres* à pain de sucreries de bagasse harcelée de moucheron...

(*Ibid.*, p. 150 [Et les chiens se taisaient].)

- [dans un toponyme] *Le bourg* du Gros-Morne*.

10. À la Saint-Jean-Baptiste, dès que tombent les premières ombres sur le bourg* du Gros-**Morne**, des centaines de maquignons se réunissent dans la « De Profundis » [...].

(*Cahier d'un retour au pays natal*, 1983, p. 37.)

□ Le mot apparaît à tort sans marque diatopique dans TLF, qui donne 1640 comme première attestation et précise : « Mot du créole des Antilles qui s'est répandu ensuite aux créoles de la Réunion, d'Haïti et de la Martinique [*sic*], d'orig. incertaine (cf. FEW t. 21, p. 15a). » Il faudrait en fait préciser qu'il appartient au français des Antilles, du Canada (att. dp. 1866 dans fichier TLFQ ; cf. encore ALEC 673, p. 1, 2, 4, 109, 154 [Côte-Nord, Îles-de-la-Madeleine]) et de l'océan Indien. Partout où il est employé, il entre dans la formation de nombreux toponymes. Son existence au Canada montre que, malgré ses origines tropicales, il devait faire partie de l'usage courant des voyageurs et des marins à l'époque coloniale. - L'étymologie de Bloch / Wartburg, reprise timidement par TLF (« Peut-être issu, par altération, de l'esp. *morro* "monticule, rocher") mais non par FEW 21, pose des problèmes phonétiques qui restent à ce jour inexpliqués.

BILAN BIBL. : Rézeau 1995, t. 2, p. 361 [1878] ; Jourdain 1956, p. 5-6 (créole *mòne*) ; « *mornes* [...] terme générique qui désigne dans notre langue toute élévation de terrain, de la colline à la montagne proprement dite » Pompilus 1961, 142 ; FEW 21, 15a ; Chaudenson 1974, 619 ; Poirier 1979, 408 ; Brasseur / Chauveau 1990, 462-463 ; Tourneux / Barbotin 1990, 278 ; Barbotin 1995, 160 ; « *mòn* » Valdman 1996 s.v. *hill* ; Beniamino 1996, 206 ; Telchid 1997, 123 ; DECOI I,2, 329b-330a ; Confiant 2007, 991 ; Barthèlemi 2007, 264 ; « 1 moutain, small mountain [...] 2 hill 3 countryside » Valdman 2007 s.v. *mòn* ; Thibault 2008, 119.

pitt n. m. "fibre textile issue des feuilles d'agave".

1. Le **pitt** du flambeau descendant jusqu'à l'extrême pointe fait à la faiblesse de la ville une rosace amicale amarrée* de lianes jeunes au vrai soleil de vrai feu de terre vraie : annonciation.

André Thibault

Pour l'annonciation des porteuses de palmiers de mokatine amarrés* au soleil du **pitt** de flambeaux – œil vert bagué de jaune d'oxyde chargé de lunes œil de lune chargé de torches – œil des torches tordez l'engrais discret des lacs dénoués.

(*Les Armes miraculeuses*, 1970, p. 49 [Annonciation].)

□ L'identification de ce mot (ø Hénane 2004) dans le passage ci-dessus pose problème. Il semble difficile, pour des raisons sémantiques, d'y voir le type *pitt* n. m. « lieu où se déroulent les combats de coq » (Telchid 1997 ; anglicisme bien représenté dans les créoles), et ce en dépit de la graphie ; il est question ici d'un flambeau, de torches. Nous proposons d'y voir plutôt le mot *pite* désignant selon le TLF l'agave d'Amérique et la fibre textile qu'on en tire ; dans le contexte ci-dessus, la fibre en question aurait servi à confectionner l'extrémité inflammable du flambeau. Le genre du mot chez Césaire (masc.) pourrait poser problème, mais le TLF précise que « au sens de "matière textile", le mot est donné comme masc. ds BESCH. 1845, *Lar. XIX^e-XX^e* et dans qq. dict. spéc. (WILL. 1831, GRUSS 1978). ». Si ce type lexical était totalement absent des sources créoles antillaises, une telle interprétation serait douteuse ; mais ce mot du français des Antilles, emprunté à l'espagnol *pita* (att. dp. 1561, v. DCECH 4, 567b-568b) à l'époque coloniale (1^{re} att. en français : 1601-03, v. TLF), connaît des correspondants créoles à Marie-Galante et en Haïti (v. Faine, Barbotin et Valdman).

BILAN BIBL. : « espèce d'aloès à feuilles filamenteuses ; matière textile qu'on en retire » König 1939, 168 s.v. *pite* ; Friederici 1947, 512b-513a ; FEW 21, 208b ; « genre d'agave » Faine 1974 s.v. *pite* ; « agave d'Amérique dont les feuilles fournissent une fibre textile ; *p. méton.*, matière textile dont on fait des fil[et]s de pêche » TLF s.v. *pite*² ; « espèce de sisal extrait de la feuille du *karata* (*Furcraea*), cette fibre sert à faire de la ficelle » Barbotin 1995, 176 s.v. *pit* 1 ; « sisal, sisal hemp » Valdman 2007 s.v. *pit*¹.

poteau(-)mitan n. m. "pilier central ; axe". □ **mitan**.

1. Et prends garde au corbeau qui ne vole pas c'est ma tête qui s'est extraite du **poteau mitan** de mes épaules / en poussant un vieux cri arracheur d'entrailles et d'abreuvoirs [...]

(*Cadastre*, suivi de *Moi, laminaire*, 2006, p. 55 [Marche des perturbations].)

2. [...] et que me clouent toutes les flèches / et leur curare le plus amer / au beau **poteau-mitan** des très fraîches étoiles [...]

(*Id.*, p. 71 [*Mot*].)

3. quant au Soleil, un Soleil de frontière / il cherche le **poteau-mitan** autour duquel faire tourner pour qu'enfin l'avenir commence

(*Id.*, p. 138 [*Sans instance ce sang*].)

□ Mot composé par l'apposition de deux substantifs, *poteau* n. m. « pièce de charpente dressée verticalement, pouvant servir de support » (TLF) et *mitan* n. m. (v. ce mot à la nomenclature). Type lexical bien attesté dans les créoles (Haïti, Martinique, Guyane ; v. bibliographie ci-dessous) où il a développé de nombreux sens figurés, entre autres comme terme de vaudou.

BILAN BIBL. : « *poteau-mitan* » Faine 1974 s.v. *poteau* ; « *Poteau-mitan* : poteau ou pilier central soutenant le *péristyle* [colonne cabalistique, symbole du contact mystique qui doit exister entre le *loa* et ses invocateurs] » Faine 1974, 467a ; « pièce maîtresse, poutre principale ; centre, point central ; colonne vertébrale ; personne qui joue un rôle charnière ; maître d'œuvre » Confiant 2007 s.v. *poto-mitan* ; « poteau central dans une construction ; personnage principal dans une opération ou un groupe, guide » Barthélemi 2007 s.v. *poto-mitan* ; « post in center of voodoo peristyle (considered as nexus between spheres of the natural and the supernatural by which the spirits arrive) [...] centerpost, central pillar [...] mainstay, chief support, linchpin » Valdman 2007 s.v. *poto mitan*^{1, 2, 3}.

ravet n. m. « gros cafard des Antilles ».

1. [...] au-dessus du lit, dans un pot plein d'huile un lumignon dont la flamme danse comme un gros **ravet**...

(*Cahiers d'un retour au pays natal*, 1983, p. 19.)

2. incidents de voyage : / de la vermine / un ordinaire de mouches / un obsédant baiser de **ravets** [...]

(*Cadastre*, suivi de *Moi, laminaire*, 2006, p. 113 [*Ordinaire*...].)

André Thibault

3. La chambre du maître était grande ouverte. La chambre du maître était brillamment éclairée, et le maître était là très calme... et les nôtres s'arrêtaient... c'était le maître... J'entrai. C'est toi me dit-il, très calme... C'était moi, c'était bien moi, lui disais-je, le bon esclave, le fidèle esclave, l'esclave esclave, et soudain ses yeux furent deux **ravets** apeurés les jours de pluie... je frappai, le sang gicla : c'est le seul baptême dont je me souviens aujourd'hui.

(*Les Armes miraculeuses*, 1970, p. 107 [Et les chiens se taisaient].)

□ Amérindianisme ; emprunt au caraïbe *arabé* (Rézeau 1995), attesté depuis Breton 1665. Connaît une large diffusion dans les créoles atlantiques (Louisiane, Haïti, Martinique, Guadeloupe, Guyane).

BILAN BIBL. : [ø FEW 20] ; « nom vulgaire du cancrelat » Littré 1869 s.v. *ravet* ; Rézeau 1995, t. 2, 364 s.v. *ravet* (attestations de 1878 et 1880) ; Friederici 1947, 57 ; « *ravet*'= blatte américaine » Jourdain 1956, 43 ; « Ainsi, l'insecte que les Français dénomment 'cafard' / ou 'blatte' a pour nom indigène 'ravet', terme de l'époque coloniale qui se rencontre dans les œuvres de Charlevoix et de Dutertre, qui s'est répandu à Saint-Domingue, à la Louisiane, à la Martinique et à la Guadeloupe [...]. » Pompilus 1961, 137-138 ; « *ravett* [...] Dans la médecine populaire, on utilise le ravet broyé, appliqué à la manière d'un onguent sur certaines plaies. » Faine 1974 s.v. *blatte* ; « cafard, blatte (nom générique, Dictyoptères) » Tourneux / Barbotin 1990 s.v. *ravèt* ; « cafard antillais » Barbotin 1995 s.v. *ravèt* ; Telchid 1997 ; « blatte, cafard » Valdman *et al.* 1998 s.v. *rave* (*raven*, *ravè*) ; Breton 1999, 263 ; « blatte, cafard, cancrelat » Ludwig *et al.* 2002 s.v. *ravèt* ; « cancrelat » Confiant 2007 s.v. *ravet* ; « cafard, blatte » Barthélemy 2007 s.v. *ravè*, *ravet* ; « 1 cockroach 2 giant water bug » Valdman 2007 s.v. *ravèt*.

ravine n. f. "petite vallée étroite traversée par un cours d'eau".

1. que la sève ne s'égarer pas aux fausses pistes / on s'étonne / moins (vomir de flammes) / que la chimère éteinte se traîne en limace / **Ravine** **Ravine** / être ravin du monde / ce n'est pas se complaire à n'être / que le clandestin Cédron de toute la vermoulure [...]

(*Cadastre*, suivi de *Moi, laminaire*, 2006, p. 130 [Ne pas se méprendre].)

□ Le lecteur attentif aura remarqué la fréquence exceptionnellement élevée du féminin *ravine* aux dépens du masculin *ravin*⁶ dans la littérature antillaise, déséquilibre qui trouve son parallèle dans les créoles d’Haïti, de Guadeloupe et de Martinique car presque toutes les sources consultées (v. bibli. ci-dessous) ne connaissent que *laravin* (avec agglutination de l’article) ou *ravin* (qui, rappelons-le, correspond à la prononciation [ravin] et non [rav□]) ; seul Barthèlemi 2007 donne, pour la Guyane, le créole *raven* « petite vallée, ravin » au lieu de *ravin*. Le français de référence connaît en théorie une opposition entre les deux types : la ravine serait plus spécifiquement un torrent (sens donné comme « vieilli » par le TLF) ou un petit ravin (ibid.). Le créole et le français des Antilles semblent avoir neutralisé cette opposition au profit de *ravine*.

BILAN BIBL. : « *ravine* = ravin » Jourdain 1956, 6 ; « *ravine* » Faine 1974 s.v. *ravin* ; « vallon encaissé entre deux collines, ravine » Tourneux / Barbotin 1990 s.v. *ravin* ; « vallon encaissé entre deux collines » Barbotin 1995 s.v. *ravin* ; « ravin » Valdman 1996 s.v. [angl.] *ravine* ; « 1. torrent. 2. vallée, vallon, ravine » Ludwig *et al.* 2002 s.v. *ravin* ; « (arch.) ravine [...] var. *ravin* » Confiant 2007 s.v. *laravin* ; « ravine, hollow, gully, gorge » Valdman 2007 s.v. *ravin* (*laravin*).

touffe n. f. “pied d’un végétal présentant un grand nombre de tiges et fortement ramifié à sa base” (TLF).

1. [...] le Congo est un saut de soleil levant au bout d’un fil / un seau de villes saignantes / une **touffe** de citronnelle dans la nuit forcée

(*Les Armes miraculeuses*, 1970, p. 64 [Batouque].)

2. Endormi troupeau de cavales sous la **touffe** de bambous / saigne, saigne troupeau de carambas.

(*Ibid.*, 1970, p. 67 [Batouque].)

⁶ Dans la totalité de l’œuvre en prose de Joseph Zobel, par exemple, on trouve onze attestations de *ravine*, pour seulement deux de *ravin*.

André Thibault

3. [...] terre sauvage montée des resserres de la mer avec dans la bouche une **touffe** de cécropies [arbre d'Amérique tropicale]

(*Cahier d'un retour au pays natal*, 1983, p. 21.)

- (fig.) "ensemble formé de choses semblables" (TLF).

4. La terre ne se frotte plus la joue avec des **touffes** d'étoiles.

(*Les Armes miraculeuses*, 1970, p. 12 [*Les pur-sang*].)

5. Les courants roulèrent des **touffes** de sabres d'argent et de cuillers à nausée [...].

(*Ibid.*, 1970, p. 66 [*Batouque*].)

6. [...] pas une **touffe** de sommeil, pas une **touffe** de silence qui ne cache un dieu

(*Ibid.*, 1970, p. 95 [*Et les chiens se taisaient*].)

□ Régionalisme de fréquence. Si les emplois illustrés ci-dessus sont également attestés dans le français des dictionnaires de langue générale (v. TLF), ce qui attire tout de suite l'attention du lecteur exogène est leur exceptionnelle fréquence chez les auteurs antillais ; cf. ces exemples relevés chez Joseph Zobel, où le mot désigne (en plus des nombreuses attestations se référant à un végétal) un groupe d'oiseaux ou d'enfants : « Elle alla vers le manioc, / et faillit perdre l'équilibre à la vue de la **touffe** de cicis [moineaux] que son approche avait effarouchée. » (*Les Jours immobiles*, 1946, pp. 118-119) ; « Les cases se révélaient alors bien petites, car il leur fallait contenir, plusieurs jours durant, les **touffes** de marmots de chaque ménage. » (*id.*, p. 137) ; cf. encore ces exemples chez Patrick Chamoiseau : « Drapés de haut en bas, ils vivaient regroupés comme des **touffes** de pigeons et mangeaient de l'étrange. » (*Texaco*, 1992, p. 180 dans Frantext) ; « Partout : des militaires, beaucoup de militaires, et des travaux de terre, et des eaux fermentées, et des envols de mouche, et des **touffes** de moustiques. » (*id.*, p. 214) ; « Elle tenta de résister aux sommations diverses, et d'établir la hiérarchie d'une **touffe** de créanciers. » (*id.*, p. 287) ; « [...] des potagers toujours sous braise, du passage des gens, du repoussoir d'un parc-cochon, d'une **touffe** de poules, d'une cage-lapins... » (*id.*, p. 351). Une telle accumulation d'exemples ne peut résulter du hasard, et suggère que ces emplois sont beaucoup plus fré-

quents dans l'usage antillais que dans le reste de la francophonie. Cela dit, il est difficile de prouver l'existence d'un usage parallèle dans les créoles, en raison des gloses synonymiques données par les dictionnaires bilingues (qui traduisent cr. *touf* par fr. *touffe*, sans préciser à quoi le mot peut s'appliquer, sauf Valdman 2007 qui ajoute fort à propos « flock [birds] »).

BILAN BIBL. : « [= fr.] touffe » Confiant 2007 s.v. *touf*; « [= fr.] touffe (*divers*) » Barthélemy 2007 s.v. *touf*; « tuft, clump small bunch, handful » Valdman 2007 s.v. *touf*^f; « flock [birds] » Valdman 2007 s.v. *touf*^l.

7. Références bibliographiques

7.1. Sources primaires

Césaire, Aimé, 1983. *Cahier d'un retour au pays natal*, Paris / Dakar, Présence Africaine (plusieurs éditions successives ; d'abord paru dans la revue *Volontés*, Paris, août 1939).

Césaire, Aimé, 2006₃ (1961₁, 1982₂). *Cadastre*, suivi de *Moi, laminaire*, Paris, Le Seuil.

Césaire, Aimé, 1969. *Une tempête*, Paris, Le Seuil.

Césaire, Aimé, 1970. *Les Armes miraculeuses*, Paris, Gallimard.

7.2. Sources secondaires

ALEC = Dulong, Gaston / Dulong, Bergeron, 1980. *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l'Est du Canada*, Gouvernement du Québec, Ministère des Communications en coproduction avec l'Office de la langue française, 10 vol.

Alleyne, Mervyn C., 1996. *Syntaxe historique créole*, Paris, Karthala.

Arveiller, Raymond, 1963. *Contribution à l'étude des termes de voyage en français (1505-1722)*, Paris, Éditions d'Artrey.

Aub-Büscher, Gertrud, 1970. « À propos des influences du français dialectal sur un parler créole des Antilles », dans *Phonétique et linguistiques romanes. Mélanges offerts à M. Georges Straka*, Lyon / Strasbourg, 2 vol., 360-369.

Baggioni, Daniel, 1990. *Dictionnaire créole réunionnais / français*, [s.l.], Azalées éditions.

Barbotin, Maurice, 1995. *Dictionnaire du créole de Marie-Galante*, Hamburg, Helmut Buske.

André Thibault

- Barthélemi, Georges, 2007. *Dictionnaire créole guyanais-français*, Cayenne, Ibis Rouge Éditions.
- Bavoux, Claudine, 2000. *Le français de Madagascar. Contribution à un inventaire des particularités lexicales*, Bruxelles, De Boeck & Larcier.
- BDLP-Québec = *Banque de données lexicographiques panfrancophone*, volet Québec hébergé par le Trésor de la Langue française au Québec, www.tlfq.ulaval.ca/bdlp/
- Beniamino, Michel, 1996. *Le français de la Réunion. Inventaire des particularités lexicales*, Vanves, EDICEF / AUPELF.
- Bollée, Annegret, 1987. « Créole français et français nord-américain », in : H.-J. Niederrehe, Lothar Wolf (éds), *Français du Canada – français de France : Actes du colloque de Trèves*, Tübingen, Niemeyer, 319-333.
- Boucher, Karine / Lafage, Suzanne, 2000. *Le lexique français du Gabon (entre tradition et modernité)*, numéro spécial de la revue *Le français en Afrique : Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique*, Paris, Didier Érudition, n° 14.
- Boulan, Henri René, 1934. *Les mots d'origine étrangère en français (1650-1700)*, Paris / Amsterdam.
- Brasseur, Patrice / Chauveau, Jean-Paul, 1990. *Dictionnaire des régionalismes de Saint-Pierre et Miquelon*, Tübingen, Niemeyer (*Canadiana Romanica* 5).
- Breton, Raymond, 1999. *Dictionnaire caraïbe-français*, Révérend Père Raymond Breton, 1665, nouvelle édition sous la responsabilité de Marina Besada Paisa (*et al.*), Paris, Karthala / IRD [graphie modernisée].
- Chaudenson, Robert, 1973. « Pour une étude comparée des créoles et parlers français d'outre-mer : Survivance et innovation », *RLiR* 37, 342-371.
- Chaudenson, Robert, 1974. *Le lexique du parler créole de la Réunion*, Paris, Champion, 2 vol. (pagination continue).
- Chaudenson, Robert, 2003. *La créolisation : théorie, applications, implications*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- Confiant, Raphaël, 2007. *Dictionnaire créole martiniquais-français*, Matoury, Guyane, Ibis Rouge Éditions.
- Cormier, Yves, 1999. *Dictionnaire du français acadien*, Montréal, Fides.
- Cowan, James L. / Lorenz, James, 2001. *La Marseillaise noire et autres poèmes français des Créoles de couleur de la Nouvelle-Orléans (1862-1869)*, Lyon, Éditions du Cosmogone.
- DCECH = Corominas, Joan / José A. Pascual, *Diccionario crítico-etimológico castellano e hispánico*, Madrid : Gredos, 1980-1991 (6 vol.).

- DECOI I,1 = Bollée, Annegret, 2000. *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'océan Indien. Première Partie : Mots d'origine française A-D*, Hamburg, Helmut Buske.
- DECOI I,2 = Bollée, Annegret, 2007. *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'océan Indien. Première Partie : Mots d'origine française E-O*, Hamburg, Helmut Buske.
- DECOI I,3 = Bollée, Annegret, 2007. *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'océan Indien. Première Partie : Mots d'origine française P-Z*, Hamburg, Helmut Buske.
- DECOI II = Bollée, Annegret, 1993. *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'océan Indien. Deuxième Partie : Mots d'origine non-française ou inconnue*, Hamburg, Helmut Buske.
- DG = Hatzfeld, Adolphe ; Darmesteter, Arsène, avec le concours d'Antoine Thomas. *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVII^e siècle jusqu'à nos jours*, Paris, Librairie Delagrave, 1890-1900.
- DHFQ 1998 = Poirier, Claude (dir.), 1998. *Dictionnaire historique du français québécois : monographies lexicographiques de québécismes*, sous la dir. de Claude Poirier, Sainte-Foy (Québec), Les Presses de l'Université Laval.
- DRF 2001 = Rézeau, Pierre (éd.), 2001. *Dictionnaire des régionalismes de France. Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles, Duculot.
- DSR 1997 = Thibault, André. *Dictionnaire suisse romand : Particularités lexicales du français contemporain*, Genève, Zoé.
- DUF 1997 = *Dictionnaire universel francophone*, Paris, Hachette (les données québécoises proviennent du TLFQ).
- Du Tertre 1654 = Du Tertre, Jean-Baptiste. *Histoire generale des isles [...] dans l'Amerique*, Paris : Jacques Langlois ; Emmanuel langlois, 1654.
- Faine, Jules, 1974. *Dictionnaire français-créole*, Montréal, Leméac.
- Fattier, Dominique, 2000. *Contribution à l'étude de la genèse d'un créole : l'Atlas linguistique d'Haïti, cartes et commentaires*, Paris, Presses Universitaires du Septentrion, 6 vol.
- FEW : Wartburg, Walther von (1922-2002). *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*. Bonn / Leipzig / Bâle : Teubner / Klopp / Zbinden, 25 vol.
- fichierTLFQ : fichier lexical informatisé du Trésor de la Langue Française au Québec (TLFQ). www.tlfq.ulaval.ca/fichier/
- Friederici, Georg, 1947. *Amerikanistisches Wörterbuch*, Hamburg, Gram, de Gruyter & Co.

André Thibault

- Hazaël-Massieux, Guy, 1978. « Approche socio-linguistique de la situation de diglossie français-créole en Guadeloupe », *Langue française* 37, 106-118.
- Hazaël-Massieux, Marie-Christine, 1988. « À propos de *Chroniques des Sept Misères* : Une littérature en français régional pour les Antilles », *Etudes Créoles* XI, n° 1, 118-131.
- Hazaël-Massieux, Marie-Christine, 1989. « La littérature créole : entre l'oral et l'écrit ? », in : Ludwig 1989, 277-305.
- Hazaël-Massieux, Marie-Christine, 2008. *Textes anciens en créole français de la Caraïbe : Histoire et analyse*, Paris, Publibook.
- Hénane, René, 2004. *Glossaire des termes rares dans l'œuvre d'Aimé Césaire*, Paris, Jean Michel Place.
- IFA 1983 = *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, équipe IFA, Montréal-Paris, AUPELF-A.C.C.T.
- Jourdain, Élodie, 1956. *Le vocabulaire du parler créole de la Martinique*, Paris, Klincksieck.
- Koch, P., 1993. « *Kyenbé – Tyonbo*. Wurzeln kreolischer Lexik », in : *Neue Romania* 14, 259-287.
- König, K. *Überseeische Wörter im Französischen (16.-18. Jahrhundert)*, Halle, Niemeyer, 1939.
- Labat, R. P. *Voyages aux Isles de l'Amérique (Antilles), 1693-1705. Trente-deux illustrations d'après des documents de l'époque*, avant-propos de A. T'Serstevens, 2 tomes, Paris, L'Harmattan, 2005 (reprint de l'édition de Paris, Duchartre, 1931).
- Lafage, Suzanne, 1989. *Premier inventaire des particularités lexicales du français en Haute-Volta (1977-1980)*, Nancy, INaLF (Bulletin de l'Observatoire du français contemporain en Afrique noire).
- Lafage, Suzanne, 2002-2003. *Le lexique français de Côte d'Ivoire : appropriation & créativité*, Nice, Institut de linguistique française - CNRS, 2002 (vol. 1), 2003 (vol. 2).
- Lavoie, Thomas (éd.), 1996. *Français du Canada - Français de France. Actes du quatrième colloque international de Chicoutimi, Québec, du 21 au 24 septembre 1994*, Tübingen, Niemeyer (*Canadiana Romanica* n° 12).
- Littré, Émile, 1863-1872. *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette.
- Ludwig, Ralph (dir.), 1989. *Les créoles français entre l'oral et l'écrit*, Tübingen, Gunter Narr.
- Ludwig, Ralph et al., 2002 [1990]. *Dictionnaire créole français : avec un abrégé de grammaire créole et un lexique français-créole*, s.l., Servedit/Éditions Jasor.

- Mondesir, Jones E., 1992. *Dictionary of St. Lucian Creole. Part 1 : Kwéyòl-English. Part 2 : English-Kwéyòl*, L. D. Carrington (Editor), Berlin, Mouton de Gruyter, Trends in Linguistics, Documentation 7.
- Nallatamby, Pravina, 1995. *Mille mots du français mauricien. Réalités lexicales et francophonie à l'île Maurice*. Paris, C.I.L.F.
- N'Diaye-Corréard, Geneviève (dir.), 2006. *Les Mots du patrimoine : le Sénégal*, par l'équipe IFA-Sénégal (Moussa Daff, Alioune Mbaye, Modou Ndiaye, Aliou Ngoné Seck, Cheikh Hamallah Traoré, sous la direction de Geneviève N'Diaye-Corréard), Paris, Éditions des archives contemporaines □ Agence universitaire de la Francophonie.
- Neumann, Ingrid, 1985. *Le créole de Breaux Bridge, Louisiane : Étude morphosyntaxique – textes – vocabulaire*, Hamburg, Helmut Buske.
- Neumann, Ingrid (éd.), 1987. *Textes anciens en créole louisianais*, Hamburg, Helmut Buske.
- OED₂ = *The Oxford English Dictionary, Second Edition*, prepared by J. A. Simpson and E. S. C. Weiner. 20 vol. Oxford, Clarendon Press, 1989.
- Pauleau, Christine, 1995. *Le français de Nouvelle-Calédonie. Contribution à un inventaire des particularités lexicales*, Vanves, EDICEF.
- Pauleau 2007¹ = Pauleau, Christine. *Mots de Nouvelle-Calédonie, éléments de recherche sociolinguistique sur le français calédonien : inventaire lexicographique polylectal. Tome I. [Langue courante]*, Nouméa : SCEREN-CDP Nouvelle-Calédonie, 2007.
- Pauleau 2007² = Pauleau, Christine. *Mots de Nouvelle-Calédonie, éléments de recherche sociolinguistique sur le français calédonien : inventaire lexicographique polylectal, Tome II [Flore et faune]*, Nouméa : Centre de documentation pédagogique de Nouvelle-Calédonie, 2007.
- Poirier, Claude, 1979. « Créoles à base française, français régionaux et français québécois : éclairages réciproques », *RLiR* 43, 400-425.
- Poirier, Claude (dir.), 1998, v. DHFQ.
- Pompilus, Pradel, 1961. *La langue française en Haïti*, Paris, Institut des hautes études de l'Amérique latine.
- Poulet, Hector / Telchid, Sylviane / Montbriand, Danièle, 1984. *Dictionnaire des expressions du créole guadeloupéen*, Fort-de-France, Hatier-Martinique.
- Queffélec, Ambroise, avec la participation de Martine Wenezoui-Déchamps et de Jean Daloba, 1997. *Le français en Centrafrique : Lexique et société*, Vanves, EDICEF / AUPELF.
- REAL ACADEMIA ESPAÑOLA : Banco de datos (CORDE) [en línea]. *Corpus diacrónico del español*. <<http://www.rae.es>>

André Thibault

- Rézeau, Pierre, 1984. *Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest, entre Loire et Gironde*, Les Sables d'Olonne, Le Cercle d'or.
- Rézeau, Pierre (éd.), 2001, v. DRF.
- Rézeau, Pierre (études rassemblées par), 2007. *Richesses du français et géographie linguistique*, vol. 1, Bruxelles, De Boeck & Larcier / Duculot.
- Rézeau, Pierre, 2007a. « Compléments au DRF », in : Rézeau 2007 (études rassemblées par), 417-479.
- RézeauStDomingue = Rézeau, Pierre. « Aspects du français et du créole des Antilles (notamment Saint-Domingue) à la fin du XVIII^e siècle, d'après le témoignage d'un lexicographe anonyme », dans Thibault (dir.), 2008b, 195-226.
- RézeauNouvCaléd = Rézeau, Pierre. « Le français de Nouvelle-Calédonie dans les romans policiers d'A.D.G. », dans Thibault (coord.), 2008b, 453-586.
- Rézeau, Dominique / Rézeau, Pierre, 1995. *De la Vendée aux Caraïbes : Le Journal (1878-1884) d'Armand Massé, missionnaire apostolique*, Paris, L'Harmattan, 2 vol. (glossaire en pp. 347-368).
- Telchid, Sylviane, 1997. *Dictionnaire du français régional des Antilles. Guadeloupe, Martinique*, Paris, Bonneton.
- Thibault 1997, v. DSR
- Thibault, André, 2005. « Exemple linguistique vs exemple métalinguistique », in : M. Heinz (éd.), *L'exemple lexicographique dans les dictionnaires français contemporains. Actes des « Premières Journées allemandes des dictionnaires » (Klingenberg am Main, 25-27 juin 2004)*, Tübingen : Niemeyer, 95-113 (coll. *Lexicographica Series Maior* 128).
- Thibault, André, 2006. « Glossairistique et littérature francophone », *RLiR* 70, 143-180.
- Thibault, André, 2007. « Banques de données textuelles, régionalismes de fréquence et régionalismes négatifs », in : *ACILPR XXIV*, vol. 1, 467-480.
- Thibault, André, 2008a. « Français des Antilles et français d'Amérique : les diatopismes de Joseph Zobel, auteur martiniquais », *RLiR* 72, 115-156.
- Thibault, André (coord.) (2008b). *Richesses du français et géographie linguistique*, Bruxelles, De Boeck, vol. 2.
- Thibault, André (2008c). « Les régionalismes dans *La Rue Cases-Nègres* (1950) de Joseph Zobel », dans Thibault, André (dir.), 2008b, 227-314 (= ThibaultZobel).
- Thibault, André / Drouin, Patrick (à paraître). « Le lexique de Joseph Zobel, auteur antillais : extraction semi-automatique des particularismes lexicaux », communication présentée au XXV^e Congrès International de Linguistique et de Philologies Romanes, Innsbruck, 3-8 septembre 2007.

- Tourneux, Henri / Barbotin, Maurice, 1990. *Dictionnaire pratique du créole de Guadeloupe (Marie-Galante) suivi d'un index français-créole*, Paris, Karthala / A.C.C.T.
- Turiault, M.-J., 1874. « Étude sur le langage créole de la Martinique, 1^{re} partie », dans *Bulletin de la Société académique de Brest*, 2^e série, t. 1, 401-516.
- Turiault, M.-J., 1876. « Étude sur le langage créole de la Martinique, 2^e partie », dans *Bulletin de la Société académique de Brest*, 2^e série, t. III, 1-112.
- Valdman, Albert (dir.) et al., 1981. *Haitian Creole-English-French Dictionary*, Bloomington, Indiana University, Creole Institute, 2 vol.
- Valdman, Albert (in collaboration with Charles Pooser and Rozevel Jean-Baptiste), 1996. *A Learner's Dictionary of Haitian Creole*, Bloomington, Indiana University Creole Institute.
- Valdman, Albert et al., 1998. *Dictionary of Louisiana Creole*, Bloomington, Indiana University Press.
- Valdman, Albert (dir.), 2007. *Haitian Creole-English Bilingual Dictionary*, Bloomington, Indiana University / Creole Institute.
- Veron, Sandrine, 1999, « Le français au Moyen Congo à l'époque coloniale (1920-1940) : inventaire lexical d'après *Makambo, Une vie au Congo* et *Retour à Brazzaville, Une vie au Congo* de Jean de Puytorac », dans Lafage, Suzanne / Queffelec, Ambroise (resp.), *Le français en Afrique : Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique*, Paris, Didier Érudition, n° 13 (décembre 1999), 5-38.
- Vintila-Radulescu, Iona, 1970. « Français créole et français canadien », dans *Phonétique et linguistique romanes, mélanges offerts à M. Georges Straka*, Strasbourg, Société de linguistique romane, 353-359.
- Wimpffen 1797 = Wimpffen, Alexandre-Stanislas de. *Haïti au XVIII^e siècle. Richesse et esclavage dans une colonie française*, éd. par Pierre Pluchon, Paris : Karthala, 1993 [Titre original : *Voyage à Saint-Domingue pendant les années 1788, 1789, 1790 par le baron de Wimpffen*].